

Diagnostic touristique du Pays du Doubs Central



Sommaire

Introduction

I. La clientèle touristique régionale et les prestations touristiques.

- 1.1. Trois types de clientèle.
- 1.2. Origine des clientèles.
- 1.3. Communication et promotion touristique du Pays du Doubs Central.

II. L'offre et la demande en hébergements touristiques sur le Pays.

- 2.1. L'hôtellerie de plein air en 2002.
- 2.2. L'hôtellerie de tourisme en 2002.
- 2.3. Les gîtes ruraux et Chambres d'hôtes en 2002.

III. Le développement touristique et le secteur agricole sur le Pays.

- 3.1. Les exploitants agricoles et les voies de diversification.
- 3.2. Des logiques de diversification hétérogène.
- 3.3. Les perspectives de diversification.

IV. L'offre et la demande en tourisme de plein air « vert » sur le Pays.

- 4.1. Le Cyclotourisme : la véloroute « Nantes-Budapest ».
- 4.2. Les circuits de randonnée.
- 4.3. Les activités sportives de plein air.
- 4.4. L'escalade dans le Doubs Central.
- 4.5. Les potentialités du tourisme de plein air dit « vert ».

V. L'offre et la demande en tourisme de plein air « bleu » sur le Pays.

- 5.1. Les sports nautiques
- 5.2. Le tourisme fluvial.
- 5.3. Les activités de loisirs d'eau douce.
- 5.4. Les potentialités du tourisme « bleu ».

VI. L'offre et la demande en tourisme culturel sur le Pays.

- 6.1. Le patrimoine du Pays du Doubs Central.
- 6.2. La Culture.
- 6.3. Des projets culturels d'envergure pour le Pays du Doubs Central.
- 6.4. Traditions et terroirs.
- 6.5. Le patrimoine naturel.

VII. Tableau de synthèse des points forts et faibles du Pays en matière touristique.

VIII. Les projets à venir sur le Pays au regard du développement touristique.

IX. Les enjeux partagés du Pays avec ses territoires voisins.

Conclusion.

Table des figures

Figure n°1 : Origine des clientèles étrangères.

Figure n°2 : Evolution de la fréquentation hôtelière en Franche-Comté.

Figure n°3 : Liste des campings du Pays.

Figure n°4 : Nombre de nuitées annuelles des campings du Pays du Doubs Central en 2002.

Figure n°5 : La clientèle d'hôtellerie de plein air en 2002.

Figure n°6 : Liste des hôtels du Pays du Doubs Central en 2002.

Figure n°7 : Les clientèles étrangères dans la région de Franche-Comté en 2002.

Figure n°8 : Carte de localisation des hébergements touristiques du Pays.

Figure n°9 : Liste des gîtes ruraux chambres d'hôtes du Pays en 2002.

Figure n° 10 : Points forts et faibles de l'hébergement du Pays en 2002.

Figure n°11 : Localisation des exploitations en diversification agricole.

Figure n°12 : Point forts et faibles des circuits de randonnées.

Figure n°13 : Carte de localisation des équipements de sports et loisirs du Pays.

Figure n°14 : Points forts et faibles de l'activité sportive du Pays.

Figure n° 15 : Répartition des activités pratiquées en 2002 dans le Doubs.

Figure n°16 : Points forts et faibles des activités nautiques dans le Pays.

Figure n°17 : Les équipements des bateaux.

Figure n°18 : Points forts et faibles du tourisme fluvial dans le Pays.

Figure n°19 : Tableau des points forts et faibles des activités de loisirs de tourisme « bleu ».

Figure n°20 : Patrimoine classé à l'Inventaire des Monuments Historique de France.

Figure n°21 : Carte de répartition du patrimoine du Pays.

Figure n°22 : Carte du potentiel archéologique du Pays

Figure n°23 : Points forts et faibles du tourisme culturel du Pays.

Figure n°24 : Carte de localisation de la zone Natura 2000 et la répartition des sites majeurs protégés.

Figure n°25 : Graphique des projets recensés, au regard du développement touristique du Pays.

Figure n°26 : Tableau des projets recensés, au regard du développement touristique du Pays.

Figure n°27 : Graphique des enjeux du Pays, partagés avec ses territoires voisins.

Figure n°28 : Tableau synthétique des enjeux partagés.

Préambule

Le Syndicat Mixte pour le Pays du Doubs Central a engagé, en juillet 2003 la phase de réflexion sur la mise en place du Schéma de Développement Touristique. Ce Schéma de Développement Touristique est un outil de planification, qui permet de définir à 5 ou 10 ans, les grands axes structurants de son développement touristique.

La première étape a résidé en l'élaboration d'un diagnostic du territoire, permettant de dresser un état des lieux des forces et faiblesses du Pays, en matière de tourisme. Pour ce faire, la démarche a consisté à **rencontrer les nombreuses structures partenaires et la grande majorité des prestataires touristiques et économiques, pour cerner leurs visions du développement touristique du territoire, afin d'être au plus proche des réalités locales.**

La seconde étape a consisté à mettre en relief les atouts et les faiblesses du territoire, d'analyser l'offre et la demande du secteur touristique pour que les élus et les partenaires touristiques puissent effectuer des choix stratégiques. Une liste d'actions sera ensuite déclinée et programmée sur 5 à 10 ans, suivant les orientations stratégiques retenues.

La phase de réalisation du diagnostic touristique du Pays a comporté un protocole de travail avec deux principaux volets :

1. une enquête, réalisée sous forme de questionnaires, adressée aux acteurs cibles ; à savoir 362 agriculteurs, 24 comités des fêtes, 22 associations de sports et de loisirs, 9 sites touristiques et musées, 27 associations pour le patrimoine et la culture, 74 établissements de restauration et d'hébergement, ainsi que les 97 communes du Pays du Doubs Central.

2. une enquête, réalisée sous forme d'entretiens avec les représentants de chaque secteur économique :

- pour le secteur agricole : M GLACON Régis ; Chambre d'Agriculture du Doubs, M CUENOT Didier ; Délégué FDSEA cantonal de Baume-les-Dames, M JOUILLEROT Philippe ; Membre du conseil de développement pour le Pays du Doubs Central et Délégué FDSEA cantonal de Clerval, M FAIVRE Bruno ; Délégué FDSEA cantonal de Rougemont, M BEAUDREY Bruno ; Délégué FDSEA de l'Isle-sur-le-Doubs, M HUMBERT Henri ; Vice Président de la FDSEA du Doubs.
- pour le secteur de l'industrie : M BONFILS Janny ; Membre du Conseil de développement pour le Pays du Doubs Central et Représentant de la Chambre du Commerce et de l'Industrie du Doubs.
- pour le secteur de l'artisanat et du commerce : M ROY Claude ; Membre du Conseil de développement pour le Pays du Doubs Central et Représentant de la Chambre de Métiers du Doubs.
- pour le secteur sportif : M TISSERAND Alain ; Président de l'Office Municipale des Sports de Baume les Dames, M VAIRE Sébastien ; Animateur sportif à l'O.M.S de Baume-les-Dames, M BLANCHON Gilles ; Animateur escalade sur le Pays du Doubs Central.
- pour le secteur touristique : MME TATU-VERDOT Martine ; Présidente de l'Office de Tourisme de Baume-les-Dames, M GOUX Yves ; Président de l'Office de Tourisme de Rougemont, MME LAURENT ; Directrice des Gîtes de France dans le Doubs, MME CACHOT ; Cadre à Profession Sport 25 pour la base sportive des Forges de Montagny.

Introduction

Le tourisme est un monde méconnu : 16% des français ne partent jamais en vacances et près d'un français sur trois ne part pas en vacances tous les ans. Il existe donc une réelle demande touristique puisque 70% de la population française part en vacances au moins une fois par an.

Pour profiter de ce marché, il est impératif de répondre au mieux à la demande. **L'objectif de cette étude est de mettre en avant les potentialités du territoire du Pays du Doubs Central, de décrire l'environnement des acteurs locaux et d'apporter un diagnostic, qui servira d'outil de réflexion pour les futurs aménagements et animations.**

La Franche-Comté représente 1,4% de l'activité touristique nationale (nombre de nuitées, consommation touristique intérieure, emploi...). Aussi la Franche-Comté a recensé 2.7 millions de séjours (1.6% de l'ensemble des séjours des français) et 13 millions de nuitées (1.4% de l'ensemble des nuitées des français) de la part des clientèles françaises. Elle ne se situe pas en tête des régions les plus dynamiques en terme de développement touristique. Pourtant le gisement touristique est important : *« artiste, cultivée, généreuse et gourmande, elle est avant tout d'une confondante beauté...Qu'elle reste à ce point méconnue demeure un mystère pour tous ceux qui, l'ayant découverte, ont été séduits pour toujours... »* René Gast, La Franche-Comté, itinéraires de découverte «Ouest France». La nouvelle stratégie marketing régionale du Comité Régional du Tourisme, sur la période 2002/2006, a pour ambition de caractériser les attributs de la Franche-comté.

Pour le Doubs, elle consiste en l'élaboration d'un schéma départemental de développement touristique, qui met en œuvre une réflexion globale et met en place une stratégie générale adaptée et cohérente sur le département.

En matière de développement touristique, certains paramètres fondamentaux sont à prendre en compte. Il y a nécessité de trouver

une adéquation entre l'offre et les attentes des clientèles, pour qui le choix d'une destination se fait aujourd'hui par le filtre de trois objectifs: la rupture avec le quotidien, les retrouvailles avec la famille ou les amis et le ressourcement.

L'élaboration du schéma de développement touristique du Pays passe, en premier lieu, par la connaissance des points forts et des points faibles présents sur le territoire. Pour ce faire, réaliser un état des lieux permettant de tenir compte des potentialités du Pays du Doubs Central est essentiel.

L'offre en matière de produit touristique est multiple. Elle est composée de services et de produits proposés à diverses clientèles touristiques. C'est pourquoi, nous avons décliné l'analyse en plusieurs thématiques: l'offre en terme de capacité, de diversité et de qualité des structures d'hébergements, le tourisme dit « vert », « bleu », le patrimoine et la culture. Enfin, nous avons spatialisé les différentes données, dans le but de visualiser la répartition géographique des offres.

Nous avons pu dresser le profil socio-démographique des visiteurs du Pays et mettre en parallèle les offres présentes à partir des données fournies par le Comité Régional et Départementale au tourisme, ainsi que par l'enquête de terrain effectuée. Cette analyse permettra de mettre en relief les points forts et faibles et de **déterminer si l'offre actuelle est en adéquation avec la demande existante.**

I. La clientèle touristique et les prestations touristiques.

1.1. Trois types de clientèle.

- La clientèle du retour au pays : ce sont des personnes, qui ont conservé des liens ou des biens matériels et leurs racines campagnardes. Elles se rendent volontiers chez des parents ou amis ou dans leurs résidences secondaires. Ce segment représente environ (20% de la clientèle régionale).
- La clientèle du tourisme social et associatif : elle est liée au fort développement des villages de vacances et des accueils de groupes (10%).
- La clientèle des amateurs de campagne : clientèle récente, rémunératrice, en hausse de fréquentation, elle est consommatrice de l'ensemble des prestations disponibles. Il s'agit d'une clientèle relativement aisée de retraités, de couples sans enfants, célibataires et étrangers du nord de l'Europe, pour qui la campagne n'est pas une destination par défaut, mais bien une destination choisie (45%).

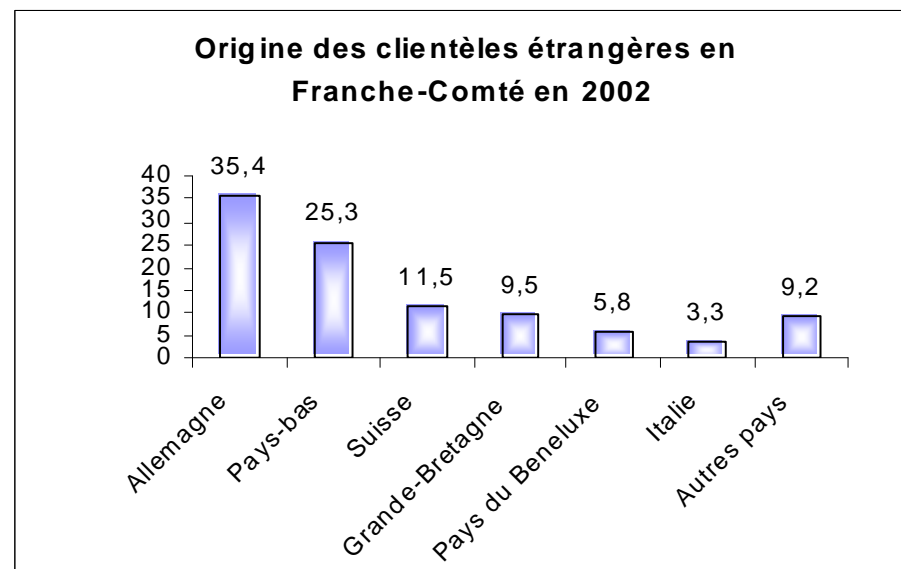
Du point de vue des clientèles, la décennie 1990-2000 a connu un accroissement de la demande notamment, de la part du troisième segment de clientèle (+20%), la plus rémunératrice et qui constitue aujourd'hui le premier type de fréquentation sur le territoire.

Au niveau des catégories socio-professionnelles, **les professions les plus représentées sont celles des cadres et des professions libérales** (26%) et les inactifs (28%). Les ouvriers possèdent la deuxième place (18%), avec les professions intermédiaires (15%). Viennent ensuite les employés (8%), les artisans, commerçants et chefs d'entreprises pour 4% et les agriculteurs (moins d'1%).

1.2. L'origine des clientèles.

Comme chaque saison, les allemands sont les étrangers les plus nombreux dans l'hôtellerie de tourisme franc-comtoise. Au cours de la saison 2002, leur fréquentation progresse de 3.4%, suivi des belges (+17.7%), des suisses (+1.2%), des britanniques (-23.8%) et des hollandais (+1%).

Figure n°1 : Origine des clientèles étrangères.



Source : données de l'Observatoire Régional du Tourisme de Franche-Comté. CRT

Quant à la fréquentation des couples, celle-ci représente 38% de la clientèle totale au sein du Pays du Doubs Central. Viennent ensuite les groupes compris entre 3 et 5 personnes qui représentent une part très importante de la fréquentation du Pays (39%). Les personnes visitant ou séjournant seules le Pays du Doubs Central peuvent être estimées à 14%. Plus minoritairement, les groupes de plus de 6 personnes ne représenteraient que 8% en 2002.

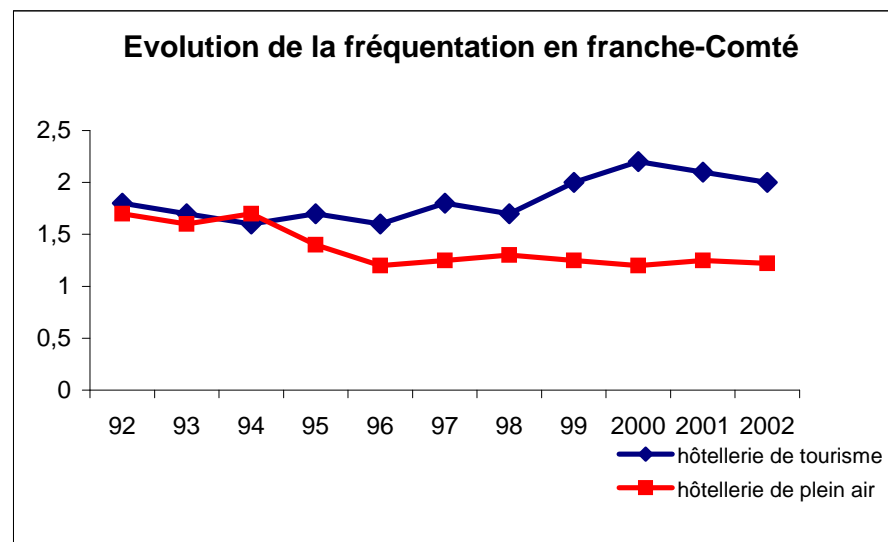
Selon le Comité Régional du Tourisme, les principales activités pratiquées dans la région en 2002 sont la randonnée pédestre et la promenade, qui se placeraient en première position avec 36%, la natation et les activités d'eau en seconde position (5%), les activités d'œnologie et de gastronomie ensuite (4%) et le VTT ou le vélo (3%).

Puis, ce sont dans l'ordre de fréquentation, les activités de visites de ville, de musées, d'expositions, de sites naturels, de monuments et enfin de manifestations, de festivals ou de concerts, qui représenteraient environ 30% des activités pratiquées par les visiteurs du Pays. A noter que la chasse est une activité fermée à une pratique touristique et que la pêche ne représente que 0.8% de la fréquentation.

En ce qui concerne les séjours, nous avons estimé les modes d'hébergement par rapport à la demande moyenne, étant donnée que la demande sur le terrain est informelle. La clientèle réside le plus fréquemment en hébergement familial (47% en 2002), environ 14% des visiteurs du Pays du Doubs Central séjournent en résidence secondaire et 10% chez des amis. De ce fait, les autres types d'hébergements se répartissent plus de 30% de la clientèle touristique.

L'hôtel reste, malgré une baisse régulière depuis 1999, le lieu d'hébergement le plus sollicité (9% en 2002), viennent en seconde position les gîtes et chambre d'hôtes (6%). En troisième position des hébergements fréquentés, les locations représentent 5% et les campings 4%. La demande en terme de villages de vacances ou de clubs ou autres serait estimée à 7%.

Figure n°2 : Evolution de la fréquentation hôtelière en Franche-Comté.



Source : données de l'Observatoire Régional du Tourisme de Franche-Comté. CRT

Il est à préciser que **l'offre en matière d'hébergement conditionne quelque peu la demande**. En effet, sur le territoire, **l'offre d'hébergement n'est pas variée** : offre de camping importante, offre en hôtellerie concentrée. De ce fait, une part des visiteurs se retrace sur d'autres types d'accueil et une autre part change sa destination de vacances. Les résultats, présentés ci-dessus, représenteraient une situation « type », si l'offre était variée sur le territoire du Pays du Doubs Central.

L'analyse de la demande en terme de durée de séjour permet de définir la position du Pays du Doubs Central par rapport aux résultats régionaux. Les courts séjours (1 à 3 nuits) représentent 59% de la durée totale des séjours au niveau de la région. Les résultats du Pays sont sensiblement proches, les longs séjours (4 nuits et plus) ne représentant que 41% des durées de séjours.

1.3. Communication et promotion touristique du Pays du Doubs Central.

De plus en plus d'entreprises s'ouvrent sur le commerce de proximité et la valorisation touristique. C'est le cas du Tuyé de Mesandans, qui propose une visite du processus de fabrication. Les commerçants et artisans sont sensibles à cette démarche et le nombre de produits régionaux est en augmentation, lesquels bénéficient d'un label de qualité : *références gourmandes*. Ces professionnels se sont regroupés au fil des années et proposent, dans le but de mettre en valeur la Franche-Comté et ses matières premières, des spécialités ; *la Franc-Comtesse, la Comtoisine, la Morillade Comtoise, la Comtine, les Belles Comtoise, le Bûchet comtois, le Tôté, l'Amitchote*.

Sur le Pays du Doubs Central, la promotion et l'information sont menées par les offices de tourisme de Baume-les-Dames et de Rougemont, auxquelles il faut rajouter les points information de Clerval, de l'Isle-sur-le-Doubs et indirectement l'Office de Tourisme de Montbéliard.

La promotion est assez sectorisée, de par la structure des offices de tourisme : celles-ci possèdent des compétences au niveau de leurs communautés de communes et de ce fait ne réalisent pas nécessairement la promotion des communautés de communes voisines. De plus, **les moyens humains, techniques et financiers semblent être limités pour réaliser des actions de grande portée touristique**. On dénote donc **une incohérence territoriale et fonctionnelle de l'information et de la promotion touristique**.

II. L'offre et la demande d'hébergements touristiques.

Les 8 **campings** recensés sur le Pays du Doubs Central possèdent **un point commun : l'eau**. En effet, 4 d'entre eux sont situés sur les rives du Doubs, 2 sur les rives de l'Ognon, 1 sur les bords du Cusancin et un huitième en bordure de rivière (Sancey-le-Long). Les

activités, qui y sont proposées, sont en lien avec le milieu aquatique : canoë-kayac, voile, ski nautique, par exemple, ou en lien avec la nature et l'environnement, à l'image des nombreuses randonnées (sentiers pédestres ou VTT...). Cependant, **des différences de capacité et de qualité de prestations sont évidentes**.

2.1. L'hôtellerie de plein air en 2002 :

Figure n°3 : Liste des campings du Pays du Doubs Central.

Localité	Camping	Nombre de nuitées annuelle (2002)
Huanne-Montmartin	Des Etangs du Bois de Reveuge	15000
Isle-sur-le-Doubs	Les Lumes	7700
Montagney-Servigney	Base sportive de la Forge	4000
Roche-les-Clerval	Clermoulin	4000
Clerval	Des Isles	3300
Baume-les-Dames	Lonot	2000
Pont-les-Moulins	De l'Ille	1000
Sancey-le-long	La Baume	600

Mis à part le camping quatre étoiles des étangs du Bois de Reveuge, qui joue un rôle majeur dans l'offre touristique du Doubs central, avec une capacité de 281 emplacements et une offre d'activités diverses de haute qualité, la moyenne des emplacements de camping se situe autour de 50.

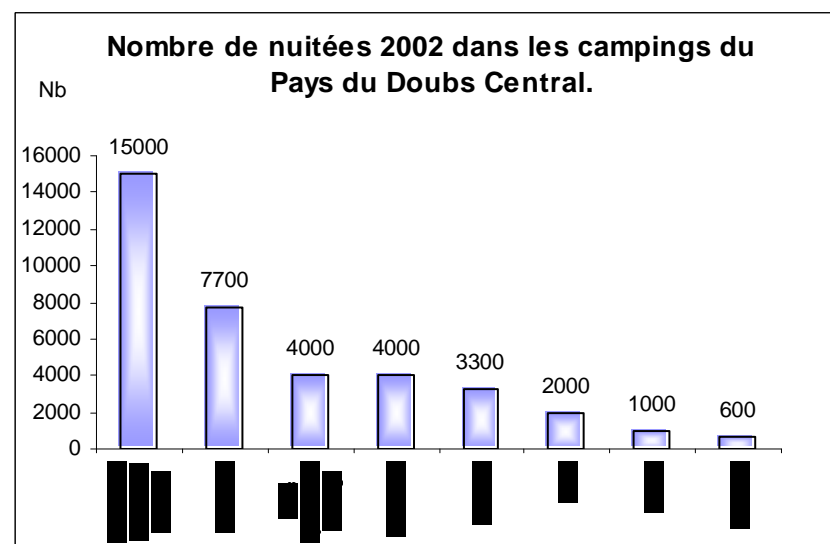
Une zone géographique bénéficie d'un dynamisme particulier : la présence de camping du **Val de Bonnal**, qui dispose de 150 hectares de verdure, d'un camping 4 étoiles, d'une piscine « aquapark », de pédalos, planches à voile, skis nautiques et autres équipements de qualité, **agit comme moteur de développement sur les autres campings le long de la rivière l'Ognon**. Le camping des étangs du Bois de Reveuge, à Huanne-Montmartin, et le camping de Bonnal situé sur le Pays des Sept Rivières, comptabiliseraient approximativement 96 000 nuitées, pour l'année 2002.

Nous avons dénombré 640 emplacements sur le Pays du Doubs Central. Durant la saison touristique, qui se situe pour les campings entre mai et septembre, le nombre moyen estimé est de 37600 nuitées en 2002.

Le camping de Huanne-Montmartin est la plus grande structure d'accueil de tourisme en plein air : 15000 nuitées par an et 281 emplacements. De plus, il offre des **services de qualités** : 20 hectares de prairies, de forêts et de plans d'eau, piscine couverte et chauffée, piscine avec toboggans, canoës, kayacs, pédalos, mini golf, activité de pêche, tir à l'arc, tournois de sports et bibliothèque. Ce centre de loisirs dispose également d'un camping caravanning 4 étoiles.

La clientèle séjournant dans les campings du Doubs Central vient essentiellement de France, d'Allemagne et des Pays-Bas. Par exemple, le camping de la Forge de Montagne accueille 50% de touristes français et 50% de touristes allemands. La clientèle des campings est de toutes **catégories socio-professionnelles** avec une forte proportion de personnes de moins de 45 ans. Les étrangers représentent dans le Doubs 70% de la fréquentation (hollandais en majorité), le reste étant des touristes français.

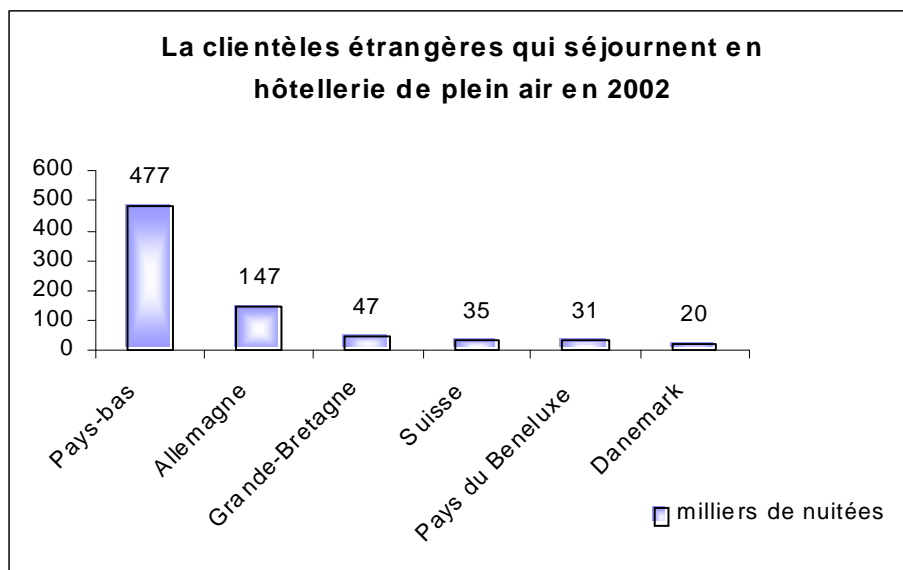
Figure n°4 : Nombre annuel de nuitées des campings du Pays du Doubs Central en 2002.



source : données 2002 des gérants de campings.

On constate des différences de fréquentation selon la localisation géographique des campings. Les campings de la vallée du Doubs sont en baisse de fréquentation. En effet, l'attractivité est moins importante : **la qualité du cadre naturel est en forte dégradation.** Pour l'ensemble des campings, l'infrastructure routière (RN 83) est à double tranchant : **la desserte routière permet de capter le passage touristique, mais dégrade considérablement le cadre naturel** (nuisance visuelle et sonore). Pour le camping de l'Île à Pont-les-Moulins la fréquentation est en chute, pour les mêmes raisons semble-t-il. La proximité avec la départementale 19 (Baume-les-Dames/Passavant) produit des nuisances et **les touristes écourtent leur séjour.**

Figure n°5 : La clientèle d'hôtellerie de plein air en 2002.



Source : données 2002 de l'Observatoire Régional du Tourisme en Franche-Comté.

2.2. L'hôtellerie de tourisme en 2002 :

La grande majorité des hôtels est située dans la **Communauté de Communes du Pays baumois**. Il s'agit en majorité des hôtels dont la capacité d'accueil est de 7 à 10 chambres. Au niveau de la qualité des prestations, 7 d'entre eux bénéficient d'étoiles. Il est à noter par son exceptionnelle qualité architecturale de la deuxième moitié du 19^e siècle, l'hôtellerie du château de Bournel sur les communes de Cubry, Nans et Cubrial.

Figure n°6 : Liste des hôtels du Pays du Doubs Central en 2002.

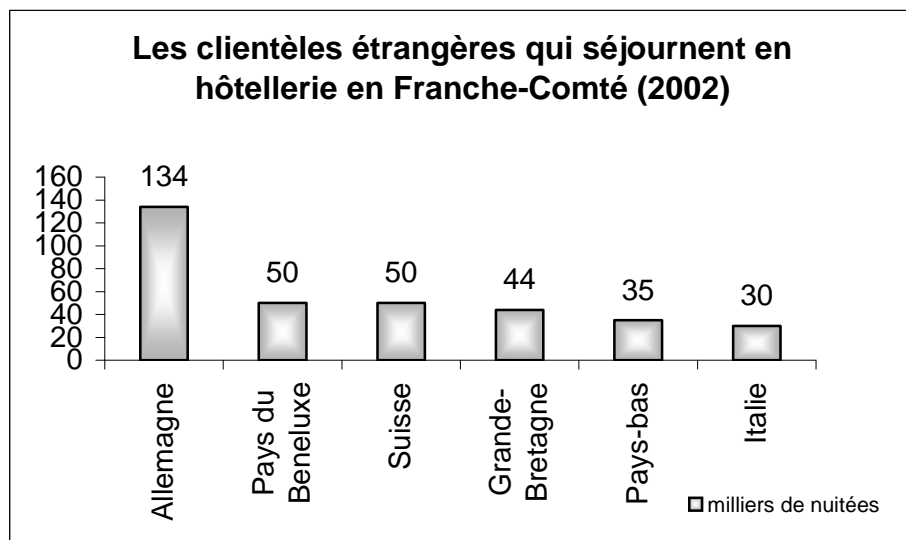
Commune	Nom	Nombre de chambres	Etoiles
Communauté de communes du Pays Baumois			
Baume-les-Dames	De la Gare	9	
	Du Château d'As	8	***
	Du Parc	8	*
	Le Bambi	10	**
	Le Central	10	**
	Le Relais de l'Ile de France	6	
Cusance	Thiebauc	7	
Hyèvre-Paroisse	Relais de la Vallée	21	**
Pont-les-Moulins	Auberge des Moulins	14	**
Communauté de communes du Pays de Rougemont			
Cubry	Château de Bournel	15	***
Communauté des Isles du Doubs			
Isle-sur-le-Doubs	Hôtel de la Marine	8	
Communes isolées			
Clerval	La Bonne Auberge	6	

La capacité d'hébergement hôtelière s'avère donc très limitée dans l'ensemble du Pays.

La Communauté de Communes du Pays de Rougemont ne possède que très peu de structures d'hôtelières. **Cependant, il faudra déterminer s'il existe une réelle demande** pour la clientèle qui est principalement Hollandaise, pour ce type d'hébergement.

Au niveau régional, les clients qui fréquentent l'hôtellerie de tourisme sont principalement des Allemands. Puis, de manière proportionnelle, les Suisses, les Belges et Luxembourgeois, ainsi que les Anglais.

Figure n°7 : Les clientèles étrangères dans la région de Franche-Comté en 2002.



Source : données de l'Observatoire Régional du Tourisme de Franche-Comté. CRT

Il est également souhaitable de définir s'il existe une réelle demande pour ce type d'hébergement dans les communautés de communes des Isles du Doubs, du Vallon de Sancey et dans les communes isolées. Sachant que la clientèle est ciblée : personnes dont le travail nécessite les déplacements (cadre, VPR, chef d'entreprise...) et des personnes de plus de 40 ans, qui cherchent le confort des hôtels.

2.3. Les gîtes ruraux et les chambres d'hôtes en 2002.

Un gîte rural est un logement indépendant ou une maison. Il peut être loué pour un week-end, une ou plusieurs semaines. A la différence des gîtes, dans les chambres d'hôtes vous êtes reçus chez des particuliers, pour une ou plusieurs nuits, et vous pouvez prendre un repas sur place.

Au sein du pays du Doubs Central, bien que le nombre de gîtes ruraux et de chambres d'hôtes soit en augmentation ces dernières années sur le Pays, **les hébergements sont peu présents et certains sont vieillissants.** On constate que ceux-ci sont **concentrés près de la vallée du Doubs.** La répartition de ce type d'hébergements est plus équitable que pour les hôtels. Cependant **certaines zones en sont presque totalement dépourvues**, comme les communautés de communes des Isles du Doubs et du Vallon de Sancey.

Les chambres d'hôtes sont souvent fréquentées par des couples de retraités ou des couples sans enfants. A l'inverse, les gîtes sont souvent réservés par une clientèle plus jeune.

Enfin, il y a une absence totale de gîte de groupe sur le territoire.

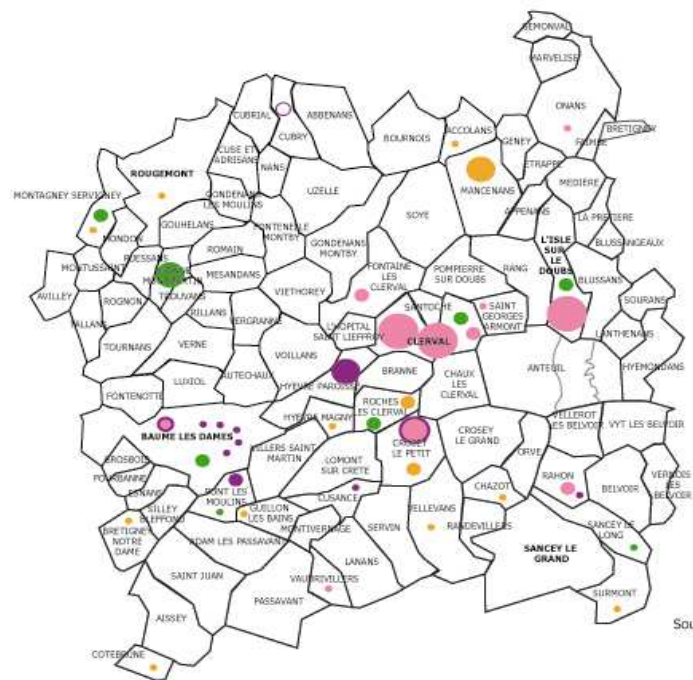
Au niveau régional, le parc des gîtes commercialisés progresse de 0.3% en 2002 soit 662 gîtes. Le Doubs représente toujours environ 38% des gîtes de Franche-Comté. **La moyenne du séjour est stable avec un peu plus de 9 jours pour les gîtes. Pour les chambres d'hôtes, la moyenne est de 3 nuitées, en 2002. Ce type d'hébergement est plébiscité à plus de 80% par les Français.** Les franciliens représentent plus d'un client sur cinq dans les gîtes ruraux.

La clientèle franc-comtoise représente environ 9% des clients français. Les principales clientèles étrangères de ce type de structure d'hébergement restent les Hollandais (43% des étrangers) et les Anglais (18% des étrangers).

Figure n°8 : Carte de localisation des hébergements.

POTENTIEL TOURISTIQUE DU DOUBS CENTRAL :

Capacités d'hébergement



Source :

Gîtes ruraux en 1998

- > 15 lits
- de 10 à 15 lits
- < 9 lits

Campings en 2002

- >280 emplacements
- de 50 à 280 emplacements
- < 50 emplacements

Chambres d'hôtes en 2002

- > 4 chambres
- 4 chambres
- 2-3 chambres
- 1 chambre
- "bienvenue à la ferme"

Hôtels en 2002

- > 20 lits
- de 10 à 15 lits
- < 9 lits

Figure n°9 : Liste des gîtes ruraux et des chambres d'hôtes en 2002.

Commune	Nom	Nombre de chambres	Capacité d'accueil par chambre
Communauté de communes du Pays Baumois			
Baume-les-Dames	Ferme auberge de Saint Ligier (classé bienvenue à la ferme)	2 (3 épis)	6/8 pers.
Cotebrune	Mme Morteau Nicole	2	6/8 pers.
Esnans	Mr Jacquinot Bernard	3	7/8 pers.
Guillon-les-Bains	Mme Magnin Odette	1	5 pers.
Hyèvre-Magny	Mr. Sirhenry Bernard	1	3 pers.
Pont les Moulins	MM. Sulina et Paillard	4	8/10 pers.
Communauté de communes des Isles du Doubs			
Mancenans	Monsieur le Maire	8	16 pers.
Onans	Anne Lise et Danièle Martinez	1	3/4 pers.
Communauté de communes du Vallon de Sancey			
Chazot		1	5
Crosey-le-Petit	Relais équestre de la Montnoirotte (classé bienvenue à la ferme)	4 (3 épis)	14 pers.
Rahon	Mme Brand Marie-Paule	3	8/9
Sancey-le-long	Mr Courgey Pierre	2	4 pers.
Surmont		1	2pers.
Vaudrivillers	Mr Philippe Daniel	4	8 pers.
Vaudrivillers	Mme Perrette	2	6 pers

	Jannine		
Vellefans	Mme Devillers	2	3 pers.

Communauté de communes du pays de Rougemont

Cubrial	M. Curtillat	2	4 pers.
Gondenans les Moulins	Mme tavernier	1 chalet	4 pers.
Huanne-Montmartin	Mme Beurey Roger	2	5 pers.
Montagney-Servigny	Mairie	2	6 pers.
Rougemont	Mme Besancenot	2	
Rougemont	Mme Lafarre Rolande	1	4/6 pers.

Communes isolées

Clerval	Mme Corneille Collette	2	6pers
Fontaine les Clerval	Mr et Mme Beauté	2	6/7 pers.
Fontaine les Clerval	Les granges sous la côte	3	
Roche les Clerval	M. Caburet Didier	2	8 personnes
Saint Georges Armont	Mme Romain Marie-Claire	2	6
Saint Georges d'Armont	Mr et Mme Dunzer Nelly et Bernard	1	2/3

La liste présentée ci-dessus n'est pas exhaustive, puisque quelques hébergements non labellisés ne peuvent y figurer, faute de recensement.

Figure n 10 : Points forts et points faibles de l'hébergement au sein du Pays du Doubs Central en 2002.

Types d'hébergements	Points forts	Points faibles
Les campings	<ul style="list-style-type: none"> • Forte fréquentation des campings de la Vallée de l'Ognon 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de fréquentation des campings de la vallée du Doubs et du Cusancin.
Les hôtels	<ul style="list-style-type: none"> • Prestations de qualités (établissements à plusieurs étoiles). 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration de l'offre d'hôtellerie sur la Communauté de Commune du Pays baumois. • Fréquentation en baisse
Les gîtes ruraux, les chambres d'hôtes et autres	<ul style="list-style-type: none"> • Développement rapide de ce type d'hébergements. • Forte fréquentation 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement anarchique des structures d'accueil. • Pas de diversification de l'offre selon les lieux touristiques (meublé, gîte de groupe...)

Au niveau de la région de Franche-Comté, l'activité hôtelière est en baisse par rapport à la saison 2001 avec -3,9% pour les arrivées (soit -812440 arrivées) et -2.5% pour les nuitées (soit -1222750 nuitées en 2002).

A l'inverse, et comme en 2001, la fréquentation des campings est en légère progression, avec 0,6% pour le nombre de nuitées, mais 0,7% pour le nombre d'arrivées. L'activité des gîtes en centrale de réservation est en très légère baisse, de 1 à 4% selon les indicateurs : nombre de séjours et nombre de jours vendus. En revanche, le chiffre d'affaire progresse de 1,5% en 2002.

Nous constatons les mêmes tendances sur le Pays du Doubs Central. Ainsi, **certains types d'hébergements s'essoufflent et disparaissent peu à peu (hôtellerie), tandis que d'autres comme les gîtes, chambres ou tables d'hôtes se développent, profitant de la demande sociétale et de l'effet de mode. Il apparaît nécessaire, dans une perspective de développement de l'offre d'hébergement, d'entrer dans cette niche de marché.**

La plus grande offre en matière d'hébergement du Pays du Doubs Central est détenue par les campings.

Pour conclure, le Pays du Doubs Central **ne possède pas assez d'offre d'hébergements de tout type pour permettre aux diverses clientèles touristiques et locales de séjourner sur le territoire.**

III. Le développement touristique et le secteur agricole.

Le secteur agricole contribue fortement à la qualité des paysages présents sur le territoire. En effet, **85% de la surface du Pays est occupée par des activités liées à la nature et à son exploitation.**

Depuis une trentaine d'années, le milieu agricole est en proie à de **grandes difficultés.** Aujourd'hui, les exploitations doivent trouver des sources de revenu supplémentaires. Le Projet Agricole Départemental, élaboré à l'initiative de la Chambre d'Agriculture du Doubs, a mis en avant le fait que la **diversification peut être un moyen pour parvenir à maintenir le plus grand nombre d'agriculteurs sur le territoire. C'est dans ce contexte d'agri-tourisme, que le partenariat avec les acteurs du tourisme pourrait s'inscrire.**

On constate une baisse régulière du nombre d'exploitation sur le territoire du Pays du Doubs central (-43% d'exploitations agricoles en 12 ans). Les terres libérées ainsi par ces cessations d'activités sont reprises au sein d'autres fermes agricoles du Pays. Une petite partie d'entre-elles sont reprises par l'urbanisation et l'espace

forestier. L'augmentation des surfaces agricoles par exploitation est importante, puisque celles de plus de 50 hectares ont augmenté en moyenne de 22 hectares. Ce phénomène est aussi remarqué sur les grosses exploitations de plus de 100 hectares, qui ont gagné en moyenne sur 12 ans, +15 hectares (128 ha en 1988 contre 143 ha en 2000).

Les nouvelles difficultés du secteur agricole sont fortement liées au contexte politique européen de crise. En effet, la réforme de la Politique Agricole Commune rend plus difficile les conditions de production sur le marché mondial. De plus, le système de redistribution des aides à la production est fortement remis en cause. De ce fait, **les exploitants agricoles ont beaucoup de difficulté à projeter leurs exploitations dans l'avenir**. Dans l'objectif de maintenir leur activité et d'anticiper un manque à gagner, les chefs d'exploitations trouvent dans la diversification agricole, le moyen d'ajouter une valeur ajoutée à leur production.

3.1. Les exploitants agricoles et les voies de diversification.

Bien souvent l'entrée en diversification est le fait de combinaison de plusieurs facteurs : un besoin de dégager une source de revenu complémentaire, la présence d'une main d'œuvre suffisante sur l'exploitation pour supporter une charge de travail supplémentaire et pour les personnes souhaitant développer un hébergement, la possibilité de réhabiliter un bâtiment, ainsi qu'une réelle volonté personnelle d'accueillir du public.

Les situations d'exploitation qui favorisent l'entrée en diversification :

Le niveau de vie de l'exploitation agricole :

- Les exploitations, qui dégagent un revenu confortable, ne choisissent pas la voie de la diversification : elles s'agrandissent par achat de terrain agricole. A l'inverse, celles qui ne dégagent pas assez de revenu n'ont pas la capacité financière de réaliser des projets, qui mobilisent des fonds importants.

La main d'œuvre présente sur l'exploitation :

- La diversification nécessite une forte mobilisation de la main d'œuvre, hors sur les petites structures, celle-ci est déjà fortement mobilisée. La voie de la diversification est plus fréquemment rencontrée sur des exploitations en statut sociétaire. Généralement, suite à l'installation d'une personne, un atelier supplémentaire est créé pour augmenter le chiffre d'affaire sur l'exploitation.

Structure de la cellule familiale :

- De même le développement d'un hébergement sur une exploitation est souvent issu de la volonté de la conjointe de l'exploitant ou d'une des filles. En effet, ces dernières sont plus sensibles à l'accueil à la ferme.

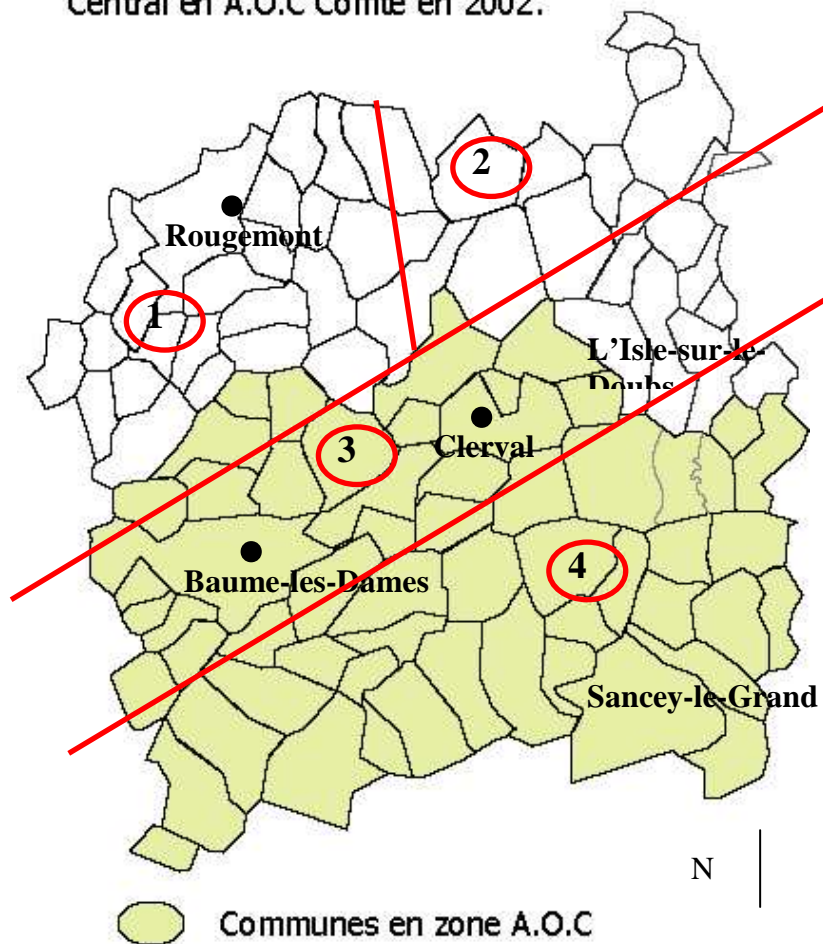
3.2. Des logiques de diversification hétérogènes.

L'enquête réalisée auprès de 362 exploitations agricoles a mis en évidence que la voie de la diversification est une perspective de développement des exploitations agricoles du Pays du Doubs Central. Cependant, en raison des différences de systèmes de production et de filières de valorisation, les agriculteurs des cantons du Pays **ne semblent pas aborder la voie de la diversification de la même manière**.

De ce fait, nous constatons qu'ils existent différentes sensibilités aux voies de diversifications. La carte ci-après, indique que 4 zones se distinguent vis-à-vis de la diversification agricole.

Figure n°11 : Localisation des exploitations en diversification agricole.

Carte des communes du Pays du Doubs
Central en A.O.C Comté en 2002.



Source : données Chambre d'agriculture du Doubs.

La zone 1 : La Communauté de Communes du Pays de Rougemont.

C'est une zone en polyculture-élevage avec une production de lait valorisé avec la société Alliance Laitière, en filière « standard » ou « Emmental ». **Les exploitations agricoles à proximité de la vallée de l'Ognon s'interrogent sur les potentialités touristiques et le type de demande.** En effet, certaines manifestations à destination de la population locale et des touristes de passage sont organisées, à l'exemple d'une journée à la ferme ou de comices. Les touristes présents sur les campings environnant de Huanne ou de Bonnal, bien que sensibilisés par une publicité, ne sont pas intéressés par la connaissance de la vie à la ferme. Certains exploitants agricoles ont fait le pas de la diversification. Cependant, il est à noter que celle-ci est souvent le fait de la création d'un **atelier supplémentaire** sur l'exploitation avec la valorisation de produit de la ferme en réseau local, plutôt que du développement d'hébergement.

La zone 2 : Est de la Communauté de Communes du Pays de Rougemont.

Les agriculteurs du secteur Est de Rougemont sont dans les mêmes systèmes de production que ceux du reste du canton de Rougemont. Les représentants agricoles s'interrogent sur les potentialités touristiques du secteur. Ceux-ci ne **perçoivent pas de sites ou d'attractions qui peuvent être des piliers de développement touristique. De ce fait, le développement d'hébergement est écarté et la diversification s'opère par le biais d'une transformation des produits et de vente à l'extérieur : marchés ou fêtes.**

La zone 3 : la basse vallée du Doubs.

Cette zone est en appellation d'origine contrôlée Comté (A.O.C Comté). De ce fait, les producteurs bénéficient d'une valeur ajoutée supplémentaire sur leur production laitière. Les exploitations sont de plus grosses tailles (+60 hectares). **Ici la voie de la**

diversification est rarement privilégiée. Les exploitations, lorsqu'elles en ont l'opportunité, s'agrandissent pour augmenter les productions et donc le revenu de l'exploitation. Cependant, des digressions sont à noter entre la partie Ouest de la vallée du Doubs (Communauté de Communes du Pays baumois) et la partie Est (Communauté de Communes des Isles du Doubs et le canton de Clerval).

Les représentants du secteur agricole de Baume-les-Dames, souhaiteraient valoriser un accueil par l'hébergement touristique, si la demande était suffisante.

Le canton de l'Isle sur Doubs n'est plus en zone A.O.C. De ce fait, la stratégie pour dégager de la valeur ajoutée sur les produits s'est réalisée par augmentation de la surface. Les exploitations les plus en difficultés sont celles qui sont en production de céréales. Il est impératif de trouver, par la diversification, des débouchés permettant de maintenir l'emploi sur la ferme.

La zone 4 : le premier plateau.

Nombre d'agriculteurs bénéficient de la zone en A.O.C Comté. Ce qui leur garantit une valeur ajoutée sur leur production laitière. Certains agriculteurs du canton de Clerval sont entrés dans la diversification, cependant, ils font remarquer que les **contraintes sont importantes** et qu'il ne leur est pas facile de « s'improviser boucher, vendeur, livreur ». Les représentants du milieu agricole sur le canton s'interrogent sur de nouvelles pistes d'activités. **Il est souhaitable que les projets à venir soient moins coûteux et plus proches des potentialités locales sur les fermes : journée pédagogique en partenariat avec les écoles du Département, ainsi que de la vente à la ferme.**

3.3. Les perspectives de diversification.

L'enquête met en perspective le fait que les personnes qui choisissent la voie de la diversification sont confrontées à de **nombreux problèmes.**

Premièrement, **les qualités du métier d'agriculteur sont souvent différentes de celles nécessaires pour la gestion d'un magasin, l'accueil de visiteurs, la vente ou encore les métiers de découpe.**

Deuxièmement, malgré la forte incitation qui est menée par la Chambre d'Agriculture du Doubs depuis plusieurs années en faveur de la diversification (stages de formation, aides techniques, etc.), il semble que **les agriculteurs mettent un frein aux projets.** Les exigences en matière de mise aux normes et le poids financier que cela engendre pour la création d'ateliers de découpe par exemple, décourage les initiatives. De plus, les agriculteurs font remarquer qu'une de leur principale finalité actuelle, est le dégagement du temps libre sur les exploitations ou, tout du moins, la stabilisation du temps de travail. Or, ils constatent une augmentation du temps de travail sur les exploitations lors de la création d'un atelier supplémentaire.

Fort de ce constat, le secteur agricole se tourne vers des activités qui ne nécessitent pas une forte mobilisation de la main d'œuvre présente. Les voies de diversification sont variées selon les différentes zones géographiques du Pays du Doubs Central. Le canton de Baume-les-Dames souhaite, dans le but d'apporter de la valeur ajoutée, développer un type d'hébergement, qui ne demande pas une forte mobilisation de la main d'œuvre. D'autres secteurs agricoles, comme celui du canton de l'Isle-sur-le-Doubs, souhaitent se restructurer en organisant à l'exemple d'un groupement d'employeurs, la main d'œuvre sur plusieurs entreprises. Le canton de Rougemont souhaite offrir une offre de produits, qui corresponde à la catégorie de touristes présents à l'échelle intercommunale.

Globalement, on remarque que les nouvelles voies de diversification touristique doivent moins mobiliser la main d'œuvre sur les exploitations et être moins importante en terme d'investissement pour être développées. Ainsi, **nous notons que les sensibilités vis-à-vis de l'agritourisme sont différentes selon les contextes d'exploitations agricoles.**

De plus, comme il nous a été permis de dresser un profil des agriculteurs qui sont plus sensibles à la diversification, il nous est possible de penser à des entrées variées et moins contraignantes. En effet, **il est souhaitable que les projets naissent d'une initiative individuelle** pour que ces derniers correspondent aux finalités des porteurs. Cependant, la cohérence des actions par rapport aux types de demande sur le territoire doit faire l'objet d'une **coordination** à l'échelle du Pays du Doubs Central, afin de permettre un développement harmonieux de l'espace et répondre de manière pertinente à une demande en matière de produit touristique.

IV. L'offre et la demande sur le tourisme de plein air « vert ».

Le tourisme de plein air de type « vert » est la résultante de la valorisation touristique des espaces agrestes, des ressources naturelles, du bâti rural, des traditions villageoises, des produits de terroir, par des produits labellisés par exemple. A des fins de développement local, le tourisme « vert » doit répondre aux besoins des consommateurs en hébergement, restauration, activités de loisirs et services divers. Nous mettrons en évidence les activités présentes sur le territoire et les projets en cours de réalisation, afin de dresser une image fidèle de l'offre de tourisme de plein air.

4.1. Le cyclotourisme : la véloroute « Nantes-Budapest ».

Le Comité Interministériel d'Aménagement et de Développement du Territoire a adopté, en 1998, le schéma national des véloroutes et voies vertes. Il s'inscrit dans une démarche européenne, avec pour **objectifs la création d'emplois, la revitalisation rurale, l'attractivité touristique des régions traversées, ainsi que la diminution de la pollution avec le développement des modes de déplacement non polluants**, qui s'inscrit à long terme dans une stratégie de lutte contre le changement climatique. La véloroute sur le Pays du Doubs Central, consiste majoritairement à un partage de route sur une grande partie de son tracé et à des voies vertes pour une autre (chemin de halage notamment).

L'intérêt paysager est très fort, dû à l'encaissement de la vallée. Selon la carte de la qualité des berges, on constate sur l'ensemble du parcours (L'Isle-sur-le-Doubs/Baume-les-Dames), qu'un bon nombre de berges ne sont pas matérialisées, cependant leur état est bon et permet d'envisager un supplément d'aménagement pour permettre un passage de cyclistes. Très peu de parcours le long du Doubs sont matérialisés en béton ou en pierre, ces tracés restent marginaux sur les tronçons de voies (quelques kilomètres à Clerval et à L'Isle-sur-le-Doubs). Les berges non matérialisées, en mauvais état, restent concentrées en certains lieux sur peu de kilomètres. Les voies sont à la propriété foncière de Voies Navigables de France (VNF) et du Département du Doubs majoritairement.

Sur le tracé Ougney-les-Champs/Baume-les-Dames, les voies vertes existantes sont peu nombreuses, une bonne partie reste à créer. L'aire d'arrêt proposée par l'étude VNF se situerait à proximité de la halte fluviale de Baume-les-Dames. Une antenne vers le centre ville ancien se raccrocherait au projet de véloroute. Entre Ougney-les-Champs et Baume-les-Dames, l'itinéraire principal est la rive droite, mais la RN 277 sur la rive opposée est très attrayante (Esnans), elle pourrait être proposée comme itinéraire complémentaire pour son patrimoine vernaculaire.

Entre Baume-les-Dames et Clerval, le tracé passe à hauteur de Baume-les-Dames en rive gauche, les voies vertes y sont existantes dans la majorité du tracé. Un pont noir se situe à hauteur de Branne pour assurer la continuité du cheminement sur la rive opposée (passerelle à prévoir). Des aires d'arrêt sont proposées à Hyèvre-Magny à Branne, ainsi qu'à Clerval.

La voie verte de Clerval à Pompierre-sur-Doubs reste à créer. De Pompierre à Appenans la voie est existante. Entre les communes d'Appenans et de l'Isle sur le Doubs des aménagements sont à prévoir dans un objectif de sécurisation des tracés (passerelle). Cependant il est à noter qu'aucune aire d'arrêt n'est proposée sur les communes de Blussans et d'Appenans.

Ce projet est à destination des gens de passage férus de balades à pied, à vélo ou à rollers. Le tracé leur sera exclusivement réservé,

ainsi ils y trouveront le calme et la sécurité nécessaire à la pratique de ces activités.

Ce projet, réalisé dans le cadre du programme Avenir Territoires entre Saône et Rhin, devrait entraîner un certain nombre d'aménagements et la création d'activités connexes dans les différentes communes, situées sur les rives du Doubs. Les « cyclistes » pourront ainsi consommer sur place des produits de première nécessité, mais aussi de l'hébergement, de la restauration, des activités sportives, culturelles et patrimoniales.

La véloroute pourrait donc être d'une grande importance économique pour ces communes.

Les communes, qui sont plus distantes de la véloroute, pourront mettre en place des éléments d'attraction sur leur territoire en lien avec les **boucles cyclables**, destinées à drainer les touristes à l'intérieur des terres (sur les plateaux notamment).

Dans un souci de **complémentarité et de diversification de l'offre, les circuits déjà en place doivent, dans la mesure du possible, se greffer au projet de véloroute en vigueur. De plus, l'offre doit être restructurée** pour permettre un maillage hétérogène du territoire à l'échelle Pays. Ceci pourrait également passer par la création d'un document de synthèse des différentes boucles réalisables dans un souci de valorisation efficace. Par exemple, une signalétique commune et un guide pourraient être des outils intéressants à créer.

4.2. Les circuits de randonnée.

La randonnée et les activités pédestres sont fortement plébiscitées par les touristes en séjours (36% des activités pratiqués en 2002). Le territoire possède de nombreux circuits de randonnée, qui sont souvent à l'initiative **d'associations locales** de randonnées ou de marche.

Cependant, ces circuits possèdent de nombreux points faibles. Un certain nombre d'entre eux sont en situation **d'enfrichement**. De ce fait, sur le territoire du Pays, nous

constatons que les circuits sont, selon les localités, plus ou moins importants et usités. Les points de vue sont bien mis en valeur dans le Pays de Rougemont, avec des tables d'orientations et des aires de pique-nique.

La **signalétique** est souvent **aléatoire**, il n'est donc pas évident pour un promeneur de s'approprier le circuit. De plus, la **communication se réalise souvent à l'échelle locale**. Il est donc souvent difficile de proposer une offre globale en matière de randonnées pédestres.

Figure n°12 : Points forts et points faibles des circuits de randonnées.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none">• Nombre de sentiers de randonnée important.	<ul style="list-style-type: none">• Fermeture paysagère des sentiers de randonnée
<ul style="list-style-type: none">• Circuits de randonnée portés par un tissu associatif dynamique.	<ul style="list-style-type: none">• Pas de produit d'appel dans ce domaine
<ul style="list-style-type: none">• Cadre naturel et patrimoine important à valoriser sur les parcours.	<ul style="list-style-type: none">• Manque de sentiers ludiques et attractifs (pas de thématique aux parcours en place).
<ul style="list-style-type: none">• Présence d'équipements sur les parcours de randonnées : tables d'orientations...	<ul style="list-style-type: none">• Communication peu performante : publicité locale, pas de cohérence de signalétique.

4.3. Les activités sportives de plein air.

Les activités sportives constituent un maillon essentiel des activités pratiquées par les touristes en séjours. En effet, même pour les personnes qui ne sont pas adeptes des activités sportives, il est souhaitable qu'il y ait un dynamisme sportif à proximité. Ces dernières contribuent fortement à **créer une ambiance** dans les lieux de séjours. Les activités sportives sont indispensables aux touristes, qu'il s'agisse de la pratique du vélo ou

VTT, de la marche, de la randonnée, ou encore de l'escalade et de sports collectifs.

Après enquête, il apparaît que les activités sportives, qui ont attiré à la nature et aux activités de plein air sont porteuses (VTT, beach-volley, escalade, accrobranche, via ferrata).

Il paraît donc intéressant de valoriser le potentiel existant : les sites d'escalade de Baume-les-Dames, de renommée européenne. Toutefois il faut noter **qu'une activité sportive, à elle seule, ne semble pas pouvoir être un levier de développement touristique.** Ainsi, il apparaît que le dynamisme sportif peut naître de la diversité d'activités sportives.

De plus, on note que **la clientèle est de moins demandeuse de sport encadré.** La demande est tournée vers une pratique du sport à la carte et sans contrainte. On rejoint ici le constat du désintéressement, des jeunes en particulier, pour la pratique régulière d'un sport.

Ainsi, sur la Communauté de Communes du Pays baumois, on enregistre une baisse des renouvellements d'adhésion importante et une clientèle jeune de moins en moins présente dans le tissu associatif.

Pour la clientèle locale, il apparaît pertinent de proposer des activités qui sortent du cadre d'une seule association.

Un site, qui proposerait à la fois un encadrement professionnel, des initiations et des activités de nature, libres de pratique, sur des créneaux horaires étendus, répondrait aux besoins des résidents, qui souhaitent une **pratique à la carte.**

L'offre de loisirs doit être suffisamment diversifiée pour être attrayante au plus grand nombre. La pratique de canoë-kayak, VTT, des sports de pleine nature (beach-volley), des circuits de randonnées et l'escalade semblent être les activités qui attirent **une nouvelle clientèle touristique et qui satisfassent en même temps les attentes des riverains.** Les activités proposées doivent être à destination d'une pratique familiale des loisirs. Il convient donc de s'appuyer sur les différents sites présents tels que le centre équestre de la Montnoirotte à Crosey-le-Petit, le site de

Clermoulin à Roche-les-Clerval, pour la diversité des activités et prestations qu'il offre (hébergements de groupe, restaurants, campings, chambres, activités sportives), entre autres.

Les associations sportives du Pays du Doubs Central sont sensibles à la démarche de développement touristique. Elles sont prêtes à proposer une offre complémentaire en direction des touristes : développer une fête du sport ou encore proposer à la clientèle de passage une animation sportive. Il est également souhaitable de **s'adapter à la demande** en proposant aux clients de camping, des activités sportives ou des manifestations en ville (concours de volley, initiation à l'escalade, etc..) et des animations sur les lieux de séjours (camping).

Le nombre d'équipements touristiques sportifs reste tout de même **faible** sur l'ensemble du territoire. Les campings de la vallée de l'Ognon, possèdent des atouts en terme d'équipements et de compétences professionnels (Profession Sport 25). Sur le reste du territoire, les activités sportives sont souvent le fait d'initiatives associatives et ne bénéficient **pas d'un encadrement professionnel. Les associations ne proposent pas d'activités en direction de touristes.**

Actuellement l'offre est en **décalage** avec la demande sur une majorité du territoire du Pays du Doubs Central. L'état des lieux met en évidence que **le milieu sportif est éclaté en une multitude d'unités associatives, donc non structuré.** Il est souhaitable que les projets événementiels soient le fait d'un **partenariat d'associations** pour pouvoir bénéficier d'équipements collectifs et proposer des complémentarités dans le domaine sportif et ainsi répondre à une demande de plus en plus exigeante.

4.4. L'escalade dans le Doubs Central.

L'activité d'escalade est un atout majeur pour le Pays du Doubs Central. En effet, cette pratique sportive permet de sensibiliser les locaux et les touristes à l'aspect paysager de la vallée du Doubs.

Elle peut être pratiquée sur le camping de la Forge de Montagney sur une voie d'escalade artificielle, qui répond à une clientèle de non initiée et principalement sur la Communauté de Communes du Pays baumois, avec la présence de voies d'escalades d'exception.

Intérêt touristique de l'escalade :

L'activité escalade peut constituer un **nouveau pôle d'attraction touristique sur certains sites du département, où la fréquentation est régulière toute l'année**. A Baume-les-Dames, certains sites permettent aux grimpeurs chevronnés de pratiquer l'hiver et par temps de pluie. Pour les non initiés, cette pratique permet de répondre à une demande estivale particulière, lorsque les autres activités sportives du territoire ne peuvent pas être pratiquées ou qu'elles ne sont pas assez attrayantes à elles seules, pour faire déplacer une clientèle extérieure au Pays du Doubs Central.

A Baume-les-Dames, les sites se répartissent dans un rayon de 5km. C'est la plus forte concentration de tout le département. On peut rejoindre les sites à pied ou à vélo, depuis la ville de Baume-les-Dames. **L'intérêt majeur est la diversité des sites et des types de pratique.**

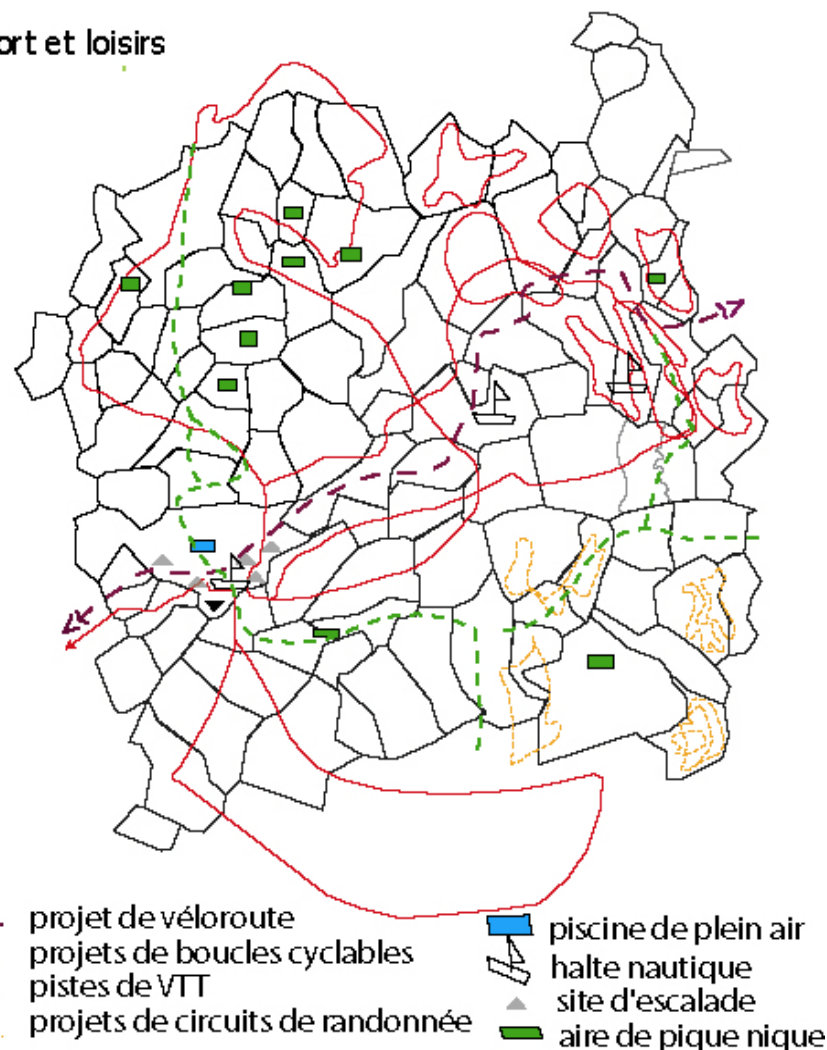
Les falaises sont très adaptées pour la pédagogie auprès des enfants : il existe en effet des falaises d'initiation et de perfectionnement, ainsi que des falaises sportives pour les grimpeurs performants et de haut niveau.

Cette activité, à fort potentiel, possède des équipements performants et adaptés aux types de publics. L'escalade peut être un **sport d'excellence** pour le Pays du Doubs Central. Il est souhaitable que cette activité, très plébiscitée par les touristes, soit encadrée et **mise en relation avec les partenaires du tourisme : pack journée sportive.**

Figure n°13 : Localisation des équipements de sports et loisirs.

POTENTIEL TOURISTIQUE DU DOUBS CENTRAL :

Sport et loisirs



Il est également souhaitable de dynamiser cette pratique par **l'accueil et l'hébergement des personnes**, qui fréquentent les parois. L'image de ces lieux est sportive, elle est animée par les meilleurs grimpeurs francs-comtois et des Pays voisins, il est également possible de faire une offre plus tournée **vers une clientèle familiale, par le biais de stages de découverte ou de formation.**

Cependant, **les retombées économiques sont difficilement mesurables.** En effet, ce sont surtout les campings, gîtes, refuges, qui bénéficient de la fréquentation des grimpeurs, lorsqu'ils ne pratiquent pas de campings sauvages. A l'exemple de compétition et de spectacles, ces falaises pourraient accueillir des manifestations d'importances, qui donneraient une **image spécifique** de qualité au Pays du Doubs Central.

Il est souhaitable d'adapter l'offre à une demande qui évolue très vite et qui cherche la diversité des activités, la qualité des prestations, l'originalité des animations. Pour ce faire, il est nécessaire de réfléchir à des actions pluridisciplinaires où les acteurs sportifs en feraient partie.

Dans le cadre d'un développement touristique, il faudra solliciter **les associations sportives pour qu'elles s'intègrent et participent à la dynamique. Les activités, qui peuvent intéresser une clientèle de touristes ne sont pas différentes de celles que recherchent les résidents locaux.** En effet, la demande se tourne vers une pratique sportive de loisirs, en pleine nature, à la carte et sans contraintes. Les attentes des touristes sont sensiblement les mêmes.

Figure n°14 : Points forts et points faibles de l'activité sportive au sein du Pays du Doubs Central.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> Présence d'activités sportives renommées : escalades, club de football et de rugby. 	<ul style="list-style-type: none"> Absence de partenariat entre les communes du Pays du Doubs Central.
<ul style="list-style-type: none"> Tissu associatif dynamique proposant diverses activités sportives. 	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'activités en direction des touristes de passage sur les ¾ du territoire du Pays du Doubs Central.
<ul style="list-style-type: none"> Secteur du Pays de Rougemont fortement dynamique sur les activités sportives porteuses (escalade, tir à l'arc, accrobranche...) 	<ul style="list-style-type: none"> Pratiques sportives généralement non professionnalisées.
<ul style="list-style-type: none"> Présence d'activités sportives « haut de gamme » : centre équestre de la Montnoirotte, golf de Bournel. 	<ul style="list-style-type: none"> Faible nombre d'équipements touristiques.
	<ul style="list-style-type: none"> Pas d'adéquation entre l'offre et la demande des résidents locaux

4.5. Les potentialités du tourisme de plein air dit « vert ».

L'activité sportive est un élément important de dynamisation d'un territoire, non seulement pour les touristes, mais aussi par les résidents locaux. L'offre sur la plupart des communautés de communes du Pays du Doubs Central ne répond pas à la demande. De ce fait, on constate une baisse des renouvellements d'adhésion pour les associations et une perte de clientèle touristique. Certaines se dirigent plus volontiers vers les sites qui proposent une diversité d'activités sportives.

Les associations sportives pourraient jouer un rôle important dans l'amélioration de l'offre touristique. Ces dernières seraient amenées à proposer des manifestations sportives sur les lieux de séjours. Il ne faut pas perdre de vue que le territoire possède de multiples atouts et que les activités peuvent être réalisées sur plusieurs sites. Ainsi, la complémentarité permettrait de diversifier l'offre et de répondre aux demandes de tout niveau, de tout âge et de toute activité. Accessible en permanence, ouverte à tous les modes de transport non motorisés, la « véloroute du Doubs » favorisera le développement touristique « vert » et de découverte du patrimoine.

V. L'offre et la demande sur le tourisme de plein air « bleu ».

Le tourisme dit « bleu » représente l'ensemble des activités, qui sont en lien avec **l'eau** : en l'occurrence avec les piscines, les rivières du Doubs, du Cusancin et de l'Ognon pour le Pays du Doubs Central, que ce soient des activités sportives, de loisirs ou culturelles.

5.1. Les sports nautiques

Comme chaque été, le **canoë kayak reste l'activité la plus vendue** par les entreprises vendeuses de loisirs sportifs. En 2002, il représente plus de 43% du total des activités pratiquées par les touristes.

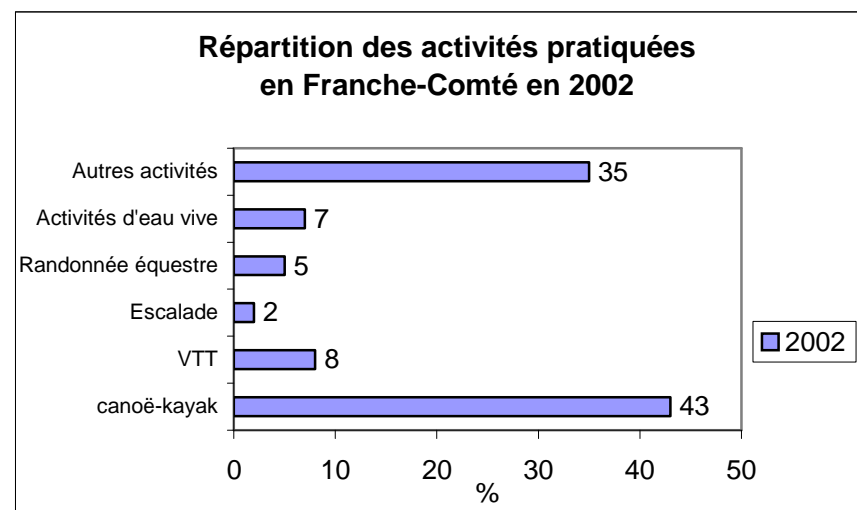
On note également une **percée importante des nouvelles activités, comme les parcours « aventures »**. A Baume-les-Dames, il existe un club motonautique, basé durant l'été au camping du Lonot. Il propose des séances d'initiation et de perfectionnement à la pratique des sports nautiques tels que le jet ski, le ski nautique ou le wake board. Il est possible d'améliorer l'offre d'accueil et de développer la promotion des sports nautiques

sur le Doubs en direction, **d'une clientèle locale d'une part, et de touristes de passage, d'autre part.**

Les francs-comtois restent majoritairement la clientèle qui pratique le canoë-kayak. Ils représentent 64% des pratiquants au cours de l'été 2002.

Le canoë-kayak bénéficie d'un effet de mode, cependant, cette pratique est **tributaire de la qualité et du débit d'eau** dans les rivières. La pratique de ce sport sur la rivière de l'Ognon en est parfois rendue impossible.

Figure n 15 : Répartition des activités pratiquées en 2002 dans le Doubs.



Source : Bilan d'activité de la saison touristique été 2002 en Franche-Comté.

Sur la rivière du Doubs, cette pratique est quasi-inexistante, les activités de canoë sont principalement concentrées sur la rivière de l'Ognon. Il existe donc un **potentiel important** pour des activités adaptées aux usages de la **rivière du Doubs.**

Figure n°16 : Points forts et points faibles des activités nautiques dans le Pays du Doubs Central.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> L'offre en activités nautiques sur la vallée de l'Ognon est diversifiée et de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> Les activités nautiques sur la vallée du Doubs sont quasi-inexistantes.
<ul style="list-style-type: none"> Une demande importante pour les activités sportives nautiques. 	

5.2. Le tourisme fluvial.

Le Pays du Doubs Central est traversé par la rivière du Doubs, qui joue un rôle majeur dans l'attractivité touristique du secteur. **Ce cours d'eau possède un potentiel de développement touristique important.** Espace privilégié de découverte en milieu urbain ou rural, les voies navigables constituent de véritables pôles d'attraction, facteurs de développement touristique. **Or, le tourisme fluvial est quasi-inexistant, essentiellement tourné vers une clientèle étrangère et déconnecté des autres activités touristiques, faute d'animation.**

Ainsi, le canal et le Doubs ne constituent pas un axe structurant pour le développement touristique.

De plus, il semble difficile d'attirer ces touristes hors du canal, l'objectif des voyageurs étant avant tout la « tranquillité au fil de l'eau ».

Il faudra donc s'interroger sur les effets rédhibitoires de l'augmentation de la fréquentation sur cette clientèle particulière. En effet, sur la Saône on constate déjà une baisse de la fréquentation, du fait que celle-ci tend à être excessive (le nombre d'attentes pour accoster se multiplie, notamment aux abords du port de Saint Jean de Losne).

La clientèle étrangère est très peu intéressée par les visites, cependant la demande tend à augmenter. Les lieux de visite doivent être à **proximité immédiate** de la voie d'eau, du fait de la

mobilité restreinte des touristes, non motorisés. Sachant que la navigation à partir de 19 heures est interdite, les touristes sont demandeurs de spectacles en soirée. La demande se tourne également vers une gastronomie haut de gamme.

Le touriste français, quant à lui, est plus amateur de détente, de découverte de la nature et ses activités se limitent au vélo.

Dans un objectif de tourisme de proximité, ce type de tourisme « bleu » peut être démocratisé, d'abord au profit des habitants.

Les produits du tourisme fluvial peuvent être de différentes natures, mais le développement de l'activité n'est au rendez-vous qu'à la condition d'une cohérence entre les actions de tous les partenaires :

- les professionnels de la plaisance, bateaux à passagers, loueurs de coches d'eau (petits bateaux) présents sur l'ensemble du réseau,
- les plaisanciers privés exerçant leurs loisirs sur l'ensemble du réseau et soucieux d'une cohérence des services offerts,
- les collectivités locales et les entreprises en bord d'eau (comme les commerçants artisans), loueurs de vélo ou de bateaux, qui souhaitent utiliser le tourisme fluvial comme vecteur de développement économique terrestre.

Les multiples activités embarquées ou au bord de voie d'eau (bateau péniche, bateau-hôtels, bateau de location), qui se développeraient sur la rivière du Doubs, seraient génératrices de retombées économiques, à la seule condition que l'offre soit adaptée aux types de clients et complémentaire vis-à-vis des projets à l'échelle de la région.

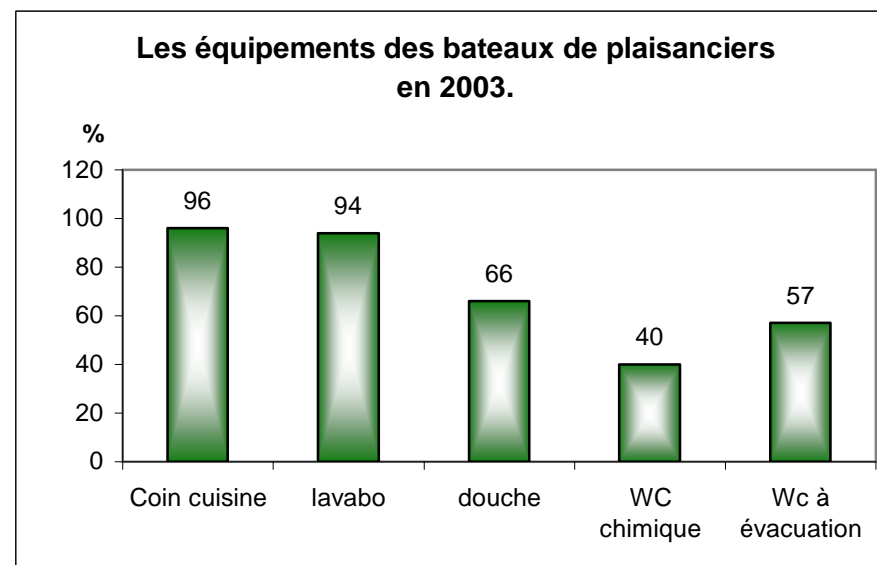
Une autre limite au développement à relever, est le problème de la pérennisation des actions d'animation lié, à un moment donné, au manque de financement. Aussi, un travail mené sur le long terme, par un groupe de partenaires, sera la première condition d'un développement durable.

Par ailleurs, il est à noter que le « cabotage » (multiplication en un lieu des arrêts de bateaux de plaisances, résultante de la location de bateaux à la journée), **peut être négative d'un point de vue environnemental**. En effet, le cabotage est gros consommateur d'eau et la multiplication des passages aux écluses pourrait avoir pour conséquence la dégradation de la qualité de l'oxygénation de l'eau, la perte de biodiversité faunistique et floristique du milieu aquatique. Notons également qu'une augmentation du trafic sur le canal pourrait entraîner, par phénomène de batillage (vagues formées par le passage d'un bateau), **une fragilisation des berges. Ces problématiques environnementales seront donc à prendre en compte par la suite.**

La fréquentation fluviale :

Le choix de la région est régi par trois motivations principales : l'attrait de la région, le lien affectif et la proximité à son lieu de résidence. **La clientèle est essentiellement étrangère : allemande, néerlandaise, anglaise, suisse et belges. Ce sont des personnes d'un milieu social élevé, propriétaires de leurs bateaux.** Il est à préciser que les retraités représentent 44% de la clientèle des plaisanciers. L'âge moyen est de 54 ans, le nombre moyen de personnes au foyer est de 2,4. 97% des bateaux sont à motorisation thermique contre 3% en électrique. Les bateaux possèdent des équipements complets : 96% possèdent un coin cuisine, 94% un lavabo et 66% une douche. Il faut donc prendre en compte que les plaisanciers ont une demande de services **complémentaires**.

Figure n°17 : Les équipements des bateaux.



Source : étude VNF, diagnostic et attentes en matière de plaisance privée et fluviale 2002.

Leurs circuits sont variés car les interconnexions entre les canaux sont nombreuses. **Les français sont loueurs de bateaux et leur pouvoir d'achat est moins important, il s'agit essentiellement de famille ou de couples d'amis.**

Les longs séjours restent les plus importants. En effet, la pratique de la navigation se réalise pour 89% pendant les vacances, pour 62% pendant le week-end, 40% en semaine et 39% pendant les ponts. Il est noté que 65% des personnes pratiquent la navigation fluviale dans plusieurs régions. Le nombre de jours par an d'utilisation des voies fluviales est de 68 jours sur une distance annuelle moyenne de 761 km. La durée de la croisière est en moyenne de 41 jours.

Le budget moyen consacré par jour est de 46 euros par personne, pour une moyenne de 3 personnes par bateau.

La pratique de la plaisance fluviale est issue de trois principales motivations :

- un mode de vie en parfaite adéquation avec la nature : la recherche de la tranquillité, de la détente, la beauté du paysage et de l'environnement.
- une passion pour le bateau : l'amour du bateau, la passion et le plaisir de naviguer, sans oublier la vie à bord et le calme de la navigation.
- l'attrait du voyage : visite de la France et des terres intérieures, ainsi que le goût du voyage.

L'étude VNF (diagnostic et attentes en matière de plaisance privée et fluviale) indique que les visites des lieux touristiques de la région représenteraient 33% des activités effectuées lors des haltes.

Le shopping et le ravitaillement viennent en seconde position. Pour 18% des plaisanciers, la halte est l'opportunité pour se reposer et dormir. Viennent ensuite pour 15 et 14% les activités de marches et de restauration.

Pour le Doubs, comme pour la Saône, le trafic a fortement augmenté au début des années 1990. Par contre, depuis 1996, le nombre de passagers aux écluses a tendance à diminuer sur le Doubs.

L'analyse des passages aux écluses 27, de l'Isle-sur-le-Doubs et 33 de Branne, montre que le gros de la fréquentation se réalise en juillet et en août (55% du passage total). La période estivale qui couvre les mois d'avril à septembre représente les 95% des passages totaux aux écluses.

Le nombre de plaisanciers passant aux écluses est plus élevé de Dole à Besançon que dans le reste du Doubs Central. En effet, à partir de Besançon, en direction de l'Alsace, le nombre de passage diminue considérablement (-50%). D'après le Groupement pour le Tourisme Fluvial, cette différence s'expliquerait par trois facteurs : premièrement, le nombre important d'échelles d'écluses, lesquelles ralentissent les bateaux dans leur destination, deuxièmement, une vallée industrielle de Mulhouse peu accueillante, troisièmement, un canal Rhin-Rhône en déficit d'aménagement et de notoriété depuis 30 ans. Sur l'ensemble du Pays du Doubs Central, on dénombre 21 écluses situées sur le Doubs, le nombre d'appointements est

suffisant et équitablement réparti sur l'ensemble de la vallée du Doubs.

L'évolution de la fréquentation est décevante au regard des efforts faits par VNF pour sécuriser et renforcer la signalétique. L'image du Doubs reste encore négative, de par sa réputation de parcours dangereux.

Figure n°18 : Points forts et points faibles du tourisme fluvial dans le Pays du Doubs Central.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Projet fluvial en synergie avec le projet de véloroute « Nantes-Budapest ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'accueil actuelle faible sur le Pays du Doubs Central : 10 à l'Isle-sur-le-Doubs, 9 à Clerval et 2 à Baume-les-Dames.
<ul style="list-style-type: none"> • Aménagements importants sur le Pays du Doubs Central : projet de complexe touristique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Incertitude sur le développement de la fréquentation.
<ul style="list-style-type: none"> • Potentiel paysager et culturel important sur la vallée du Doubs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'offre à destination des touristes fluviaux (activités culturelles, sportives).

5.3. Les activités de loisirs d'eau douce.

Les autres activités de loisirs, liées à l'eau, sont principalement axés sur la **pêche**. Le Doubs et son affluent le Cusançin (classés 1^{ère} et 2^{ème} catégorie) **sont riches de diversité**.

L'activité de la pêche est essentiellement tournée vers les locaux. On note une baisse constante du nombre de licenciés dans le Doubs. Ce phénomène peut s'expliquer, d'une part par le prix élevé de la carte de pêche, d'autre part par un manque de sensibilisation des jeunes à cette pratique sportive.

La pédagogie autour de l'eau est importante et favorise la sensibilisation des locaux à leur patrimoine naturel. Pour

exemple, une école de pêche s'est créée sur la commune de l'Isle-sur-le-Doubs en 2003. **La rivière du Doubs polarise la majorité des pêcheurs**, car elle est riche par sa diversité de poissons : carnassiers, fritures, etc. **L'Ognon** est également un lieu privilégié de pêche, mais la pratique se tourne vers une **pêche à la truite**, très prisée par les spécialistes. **Le « Cusancin », quant à lui, est en baisse de renommée, il ne possède pas un véritable potentiel pour une clientèle experte.** En effet, la truite se fait rare et issue de l'alevinage. Cependant, ce cours d'eau est de qualité puisqu'il est classé en 1^{ère} catégorie et que la vallée est proposée au titre d'un classement en zone Natura 2000. Il peut donc faire l'objet d'une **valorisation pédagogique**, telle que l'accueil du public scolaire du Pays du Doubs Central.

Il n'existe aucun point de baignade dans le Pays, qui soit aménagé à cet effet.

Le seul équipement de plein air est la piscine chauffée non couverte, de la ville de Baume-les-Dames qui est agrémentée d'une aire de jeux. A noter l'existence d'une piscine sur le camping de Huanne-Montmartin, réservée à la clientèle.

Figure n°19 : Tableau des points forts et points faibles des activités de loisirs de tourisme « bleu ».

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> Présence d'une piscine municipale à Baume-les-Dames. 	<ul style="list-style-type: none"> Activités de loisirs d'eau limitée sur la vallée du Doubs.
<ul style="list-style-type: none"> Points de baignade important sur la vallée de l'ognon. 	<ul style="list-style-type: none"> Peu d'accueil pédagogique autour des activités de l'eau : guide de pêche...
	<ul style="list-style-type: none"> Baisse de la qualité piscicole des rivières

5.4. Les potentialités du tourisme « bleu ».

Il est à noter que le territoire du Pays du Doubs Central possède deux potentiels touristiques complémentaires au niveau de l'offre.

La Communauté de Communes du Pays de Rougemont disposent d'atouts fort pour le tourisme dit « bleu ». En effet, les activités sportives telles que le canoë-Kayak, la voile, la baignade sont situées sur la rivière l'Ognon. **Les communautés de communes des Isles du Doubs et du Pays baumois, quant à elles, disposent d'atouts pour développer un tourisme fluvial grâce à la rivière du Doubs et au projet de véloroute « Nantes-Budapest ».**

Les publics touchés par les projets sont sensiblement différents. En effet, le tourisme fluvial touche en priorité les étrangers, qui empruntent et emprunteront la rivière du Doubs par voie navigable, auxquelles il faudra rajouter la clientèle, qui sera engendrée par les voies cyclables. **Cependant, les activités connexes au tourisme fluvial sont de matière à intéresser et à profiter aux résidents du Pays.** Le développement du trafic sur la vallée du Doubs sera la résultante de l'installation d'un loueur de bateaux, du développement des activités nautiques, de pêche, de travaux de sécurisation de la rivière, de promotion de la vente de produits locaux le long du canal, de l'information des touristes sur des manifestations culturelles.

Cet ensemble concourra à changer l'image du Doubs et à faire « accroître » le trafic fluvial sur la vallée du Doubs. Quant au tourisme de la vallée de l'Ognon, celui-ci concerne essentiellement des étrangers (Hollandais et Allemands) durant les périodes estivales. Les activités, qui y sont proposées touchent une population qui séjourne en hébergement de plein air principalement. La dynamique de cette vallée concoure ainsi au dynamisme du Pays du Doubs Central.

VI. L'offre et la demande du tourisme culturel.

6.1. Le patrimoine du Pays du Doubs Central.

Le patrimoine forge l'identité du territoire et en constitue, par conséquent, la force d'attraction touristique. Il s'agit de l'héritage commun d'une société, que l'on découvre à travers le patrimoine bâti. Ce sont, par exemple, les sites archéologiques ou encore les monuments. Ce peut être un patrimoine culturel ou artistique, qui regroupe les coutumes et traditions, l'artisanat, le folklore ou encore les traditions. La faune, la flore et les paysages sont autant d'éléments qui constituent, quant à eux, le patrimoine naturel.

Les communes de Baume-les-Dames et de Rougemont font partie des 28 communes franc-comtoises unies pour une meilleure qualité d'accueil, de vie et d'action sous le label des « Petites Cités Comtoises de Caractère ». Le réseau des Cités permet la mise en place de programmes qui mettent en avant la diversité de ces atouts : un patrimoine historique, culturel, gastronomique, folklorique...

Au sein du Pays du Doubs Central, la ville de Baume-les-Dames est porteuse, de par son patrimoine historique et religieux, de développement culturel important. La ville de Rougemont est également active de par la présence d'un patrimoine historique. Le château de Belvoir est le seul site d'envergure régionale. En effet, en plus d'accueillir le musée du phonographe, les halles et le moulin à huile du château sont classés à l'Inventaire des Monuments Historiques.

La base de données Mérimée du Ministère de la Culture et de la Communication (Direction de l'Architecture et du Patrimoine), qui recense le patrimoine monumental français fait état de l'importance du patrimoine mobilier et architectural présent sur le Pays du Doubs Central.

Figure n°20 : Patrimoine classé à l'Inventaire des Monuments Historique de France.

Localité communale	Catégories architecturales	Nature de l'édifice protégé
Soye	Château	2 tours, élévation et toiture du 16 ^{ème} siècle
Santoche	Dolmen	Dolmen du néolithique
Sancey-le-Grand	Eglise	Eglise du 15 ^{ème} , 16 ^{ème} et 1 ^{er} quart du 19 ^{ème} siècle.
Rougemont	Croix	Croix de chemin du 16 ^{ème} siècle
	Jardin botanique de la station de Montferney	Jardin irrégulier dont jardins remarquables
Montagney-Servigney	Forge de Montagney	Haut fourneau, atelier, logement d'ouvriers, logement patronal, maison de maître, canal, barrage, écurie, site archéologique et halle de la 2 ^{ème} moitié du 18 ^{ème} siècle et de la 1 ^{er} moitié du 19 ^{ème} siècle.
Hyèvre-Paroisse	Fontaine et lavoir	Lavoir du 2 ^{ème} quart du 19 ^{ème} siècle.
Gondenans-les-Moulins	Grotte	Grotte préhistoire : paléolithique.
Cuse et Adrisans	Maison vigneronne	Machine de production : mécanisme du 4 ^e quart du 17 ^{ème} siècle
Cubrial	Château de Bournel	Château avec sa chapelle, jardin à la française,

		porche, élévation et toiture... (1850-1900)
Côtebrune	Edifice fortifié	Donjon, salle, élévation, toiture du 14 ^{ème} et 15 ^{ème} siècle.
Belvoir	Château	Ensemble du château du 1 ^{er} quart du 16 ^{ème} siècle.
	Halles et son moulin à huile	Edifiées au 14 ^{ème} siècle, les halles ont accueilli jusqu'à la fin du 19 ^{ème} siècle quatre foires annuelles d'importance et un marché hebdomadaire.
Baume-les-dames	Baillage (auditoire et prisons)	Prison ; auditoire, escalier, cheminée, élévation, clôture, rampe d'appui, décor intérieur, grille, toiture de la 2 ^{ème} moitié du 18 ^{ème} siècle.
	Eglise abbatiale	Eglise du 18 ^{ème} siècle, ancienne abbaye des Chanoinesses.
	Eglise paroissiale Saint-Martin	Eglise paroissiale 1 ^{er} quart du 17 ^{ème} siècle.
	Hôtel des Sires de Neuchâtel	Bâtiment du 15 ^{ème} -16 ^{ème} et 18 ^{ème} siècle sur cour, tour, escalier, sous sol, cheminée, élévation, toiture, décor intérieur.
	Maison	Tourelle, élévation et toiture du 3 ^{ème} quart du 16 ^{ème} siècle.
	Cité ouvrière de Champard	Ensemble industriel du bois de la société des pipes Ropp. 19 ^{ème} et 20 ^{ème} siècle.

	Ensemble d'industrie du bois de la société des pipes Ropp	Usines de tableterie, cités ouvrières, moulin à farine, tannerie, moulin à papier, demeure, école. 4 ^{ème} quart du 18 ^{ème} et 19 ^{ème} siècle ainsi que 20 ^{ème} siècle.
	Cité ouvrière de Gondé	Ensemble d'industrie du bois de la société des pipes Ropp. 1 ^{er} quart du 20 ^{ème} siècle.
	Cité ouvrière de la Lavenne	Ensemble d'industrie du bois de la société des pipes Ropp. 19 ^{ème} -20 ^{ème} siècle.
	Demeure d'industrie	Communs 1 ^{er} quart du 20 ^{ème} siècle.
	Jardin d'agrément des Ursulines	Jardin potager, jardin fleuriste, allée irrégulière, verger.
	Moulin à papier et usine de tableterie	Atelier de fabrication, conditionnement, réparation, stockage, etc...
	Ecole	Ensemble d'industrie du bois de la société des pipes Ropp 2 ^{ème} quart du 20 ^{ème} siècle.

Sources : bases de données Mérimée et Palissy du Ministère de la Culture et de la Communication. Direction de l'Architecture et du Patrimoine

Remarque : Tous ces monuments ne sont pas à la disposition du public, car certains font partie du domaine privé.

Le patrimoine mobilier religieux est également très riche sur nombre de communes du Pays du Doubs Central. La base de donnée Palissy, du Ministère de la Culture et de la Communication (Direction de l'Architecture et du Patrimoine) recense un patrimoine

industriel et religieux important. **Il est souhaitable que les sentiers de randonnées ou de marche soient valorisés par thème**, car les touristes sont sensibles à la diversité du patrimoine qui leur est offert de voir. Il est possible de diversifier l'offre grâce à des sentiers qui présente un type de patrimoine précis ou un ensemble d'éléments, qui compose le patrimoine d'une zone géographique (histoire, légendes, cultures, traditions, patrimoine naturel et autres.

Le patrimoine classé à l'Inventaire des Monuments Historiques de France et à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques est important. Bon nombre d'entre eux sont valorisés sous la forme de musées ou d'habitations privées.

6.2. La Culture.

L'offre muséographique est relativement importante sur le territoire. Cependant l'intérêt pour les musées a diminué depuis 1998, en particulier pour les musées du Souvenir et de la Paix à Clerval et celui d'archéologie à Rougemont. Se pose, par conséquent, **l'enjeu de redynamisation du patrimoine culturel existant.**

Il existe 8 musées sur le territoire du Doubs Central, principalement **localisés sur la vallée de l'Ognon et du Doubs** : le site des forges de Montagney, la maison d'Autrefois et le musée de paléontologie et des minéraux sur la Communauté de Communes du Pays de Rougemont, les musées des Sires de Neuchâtel, l'écomusée des Pipes Ropp ainsi que le musée de plein air (site Carrier) sur la commune de Baume-les-Dames, le musée de la Paix et du Souvenir à Clerval, ainsi que le musée du phonographe de Belvoir sur la Communauté de Communes du Vallon de Sancey (2000 visiteurs/an).

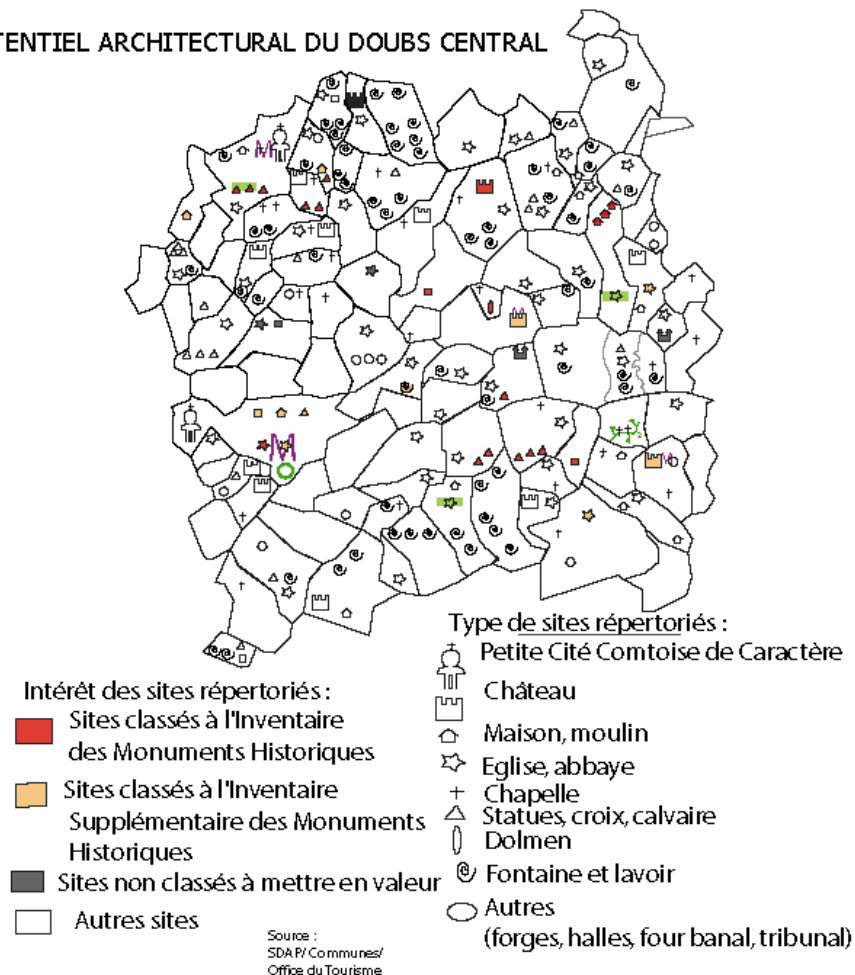
Il ne s'agit pas de musées d'Etat correspondant à la « loi Musée », mais de **musées associatifs**. La demande régionale et les programmes de la Direction Régionale aux Affaires Culturelles se tournent vers un développement des musées industriels.

Bien que les parcours pédagogiques, qui permettent la découverte de l'environnement par la lecture du paysage soient faiblement

représentés, on note un intérêt certain, notamment de la part des associations et des petites communes, à créer des parcours pour valoriser leur environnement naturel et le faire partager. Ainsi, les parcours de randonnée voient s'allier patrimoine bâti et naturel sur la Communauté de Commune du Pays de Rougemont. En effet, elle projette de créer un sentier de découverte des lavoirs et des anciennes mines.

Figure n°21 : Carte de répartition du patrimoine du Pays du Doubs Central.

POTENTIEL ARCHITECTURAL DU DOUBS CENTRAL



Sources : bases de données Mérimée et Palissy du Ministère de la Culture et de la Communication. Direction de l'Architecture et du Patrimoine.

La ville de Baume-les-Dames est très dynamique en matière de culture et de patrimoine. De nombreuses manifestations s'y déroulent : *festival des mots d'amour, carnaval de printemps du Pays baumoïis, semaine des contes et légendes, Vapeurs(s) autour de Jouffroy d'Abbans, falaise en fête, Baume met le turbo, les vendredis baumoïis, fête du patrimoine, visites guidées et autres.*

Des animations sont également réalisées sur la Communauté de Communes du Pays de Rougemont : *la brocante annuelle de la grande fouille, la fête du patrimoine, des visites guidées.* **Au sein du Pays du Doubs Central, seule la Communauté de Communes de Baume-les-Dames possède une dynamique culturelle forte et diversifiée.**

Dans un souci d'améliorer la qualité des visites guidées des monuments historiques, les employés ou salariés des offices de tourisme pourraient bénéficier d'une formation complémentaire par le service Valorisation du Patrimoine de la Direction Départementale des Affaires Culturelles de Besançon (formation de guides agréée par le Ministère de la Culture), ainsi que par le Ministère du Tourisme dans le but d'augmenter la qualité des prestations de visites, proposées aux visiteurs de Monuments Historiques.

6.3. Des projets culturels d'envergure pour le Pays du Doubs Central.

La forge de Montagney, située sur la commune de Montagney-Servigney, pourrait être un projet d'envergure pour le Pays du Doubs Central : le hameau de la Forge de Montagney est représentatif des aménagements industriels métallurgiques des 18^{ème} et 19^{ème} siècle, car il en a conservé tous les types de bâtiments, en assez bon état, ce qui est exceptionnel en Franche-Comté et même en France. En effet, Montagney dispose encore aujourd'hui de son haut-fourneau, de la maison du directeur, de celle du maître de forges assortie d'écuries et d'un ancien chenil, d'un bâtiment destiné au logement des ouvriers, d'un atelier magasin, probablement ancienne halle à charbon et d'une grange. Il existe bien d'autres sites métallurgiques en Franche-Comté, mais il semble, de l'avis général des responsables des administrations en charges du patrimoine, ainsi que des experts et des scientifiques consultés, que celui de Montagney revêt un intérêt particulier de par sa « cohérence ». Ce site fait l'objet de travaux scientifiques concernant son histoire ses modes de fonctionnement, d'études sur la métallographie et de recherches archéologiques, depuis 1997, sous l'égide du Service Régional de l'Archéologie.

L'association des Amis de la Forge de Montagney réunit des particuliers, dont les propriétaires ainsi que des scientifiques spécialistes de ce patrimoine métallurgique.

Ce site fait l'objet d'une étude sur la possibilité de classement à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques de l'ensemble du site des forges de Montagney.

Dans le but d'améliorer l'offre culturelle sur l'ensemble du Pays du Doubs Central et de la zone de Besançon et Montbéliard et d'offrir à la population un espace de qualité pour les différentes manifestations en place, la ville de Baume-les-Dames, compte tenu de la vie culturelle importante dans cette partie du territoire, aménage l'intérieur du monument historique de **l'Abbaye**. Elle se dotera ainsi d'un **équipement culturel, absent jusqu'à présent** dans le Pays du Doubs Central. Ce lieu d'histoire d'une capacité de 200 places doit permettre l'accueil de concerts, de représentations théâtrales, d'expositions, de conférences et de réceptions, **pour un large public, durant toute l'année**.

En outre, le Pays du Doubs Central n'a pas d'infrastructures culturelles d'envergure, exceptée sur la commune de Baume-les-Dames, qui dispose :

- d'une salle de cinéma vieillissante mais utile à la population de la Communauté de Communes du Pays baumois. Elle est gérée par une association et la programmation se limite eu égard à la demande à un film par semaine et trois séances (vendredi, samedi et dimanche soir). Il est à noter les difficultés de maintien de cette activité.

- d'une salle de spectacles high-tech (salle Céline Jeannenot), également gérée par une association, ne pouvant accueillir que 180 personnes.

De plus on note, sur le territoire communal, un projet de médiathèque dans l'ancien baillage et une réflexion sur le site de l'ancienne usine des pipes Ropp.

Le site de Belvoir est un site d'envergure régionale qui fait l'objet d'une restauration des parties du château. Il est un élément clefs pour le développement touristique de la

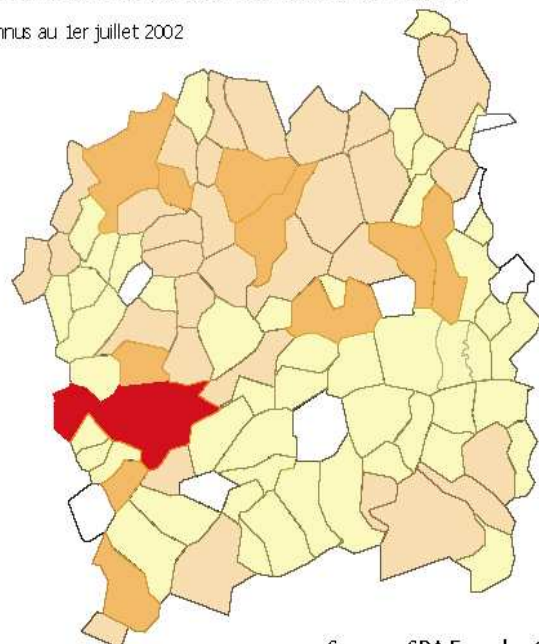
Communauté de Communes du Vallon de Sancey, qui possède avec ce patrimoine une identité forte. Il serait profitable d'y raccrocher les activités de restaurations, sentiers de randonnées et autres.

Un autre élément du patrimoine est aujourd'hui totalement occulté ou presque sur le Pays : il s'agit des vestiges archéologiques, alors même qu'ils présentent un intérêt historique et culturel indéniable.

Figure n°22 : Carte du potentiel archéologique.

POTENTIEL ARCHEOLOGIQUE DU DOUBS CENTRAL :

Sites connus au 1er juillet 2002



Source : SRA Franche-Comté

- Aucun site connu
- de 1 à 4 sites connus
- de 5 à 10 sites connus
- de 11 à 20 sites connus
- 52 sites connus

ATTENTION :

Cette carte est susceptible d'évoluer au fur et à mesure de nouvelles prospections du territoire et/ou de nouvelles découvertes.

Cette carte ne présente qu'un inventaire quantitatif des sites et ne préjuge de leur qualité.

6.4. Traditions et terroirs.

Le Pays du Doubs Central regroupe des **commerçants artisans, qui s'unissent pour la promotion des spécialités locales**. C'est le cas des artisans du Pays baumoïse qui valorisent, par des manifestations, les produits locaux, tels que la cancoillotte.

Ce sont aussi des **initiatives de création** qui diversifient l'offre : *le craquelin, la pâte de Coing, les choucots de noisettes, le toté, les pavés de la place Chamars, les craquants, entre autres*. A l'exemple du festival de la gourmandise qui se déroulait sur la ville de Baume-

les-dames, la valorisation et de promotion était menée par les acteurs du tourisme, dont les artisans et les commerçants.

6.5. Le patrimoine naturel.

Le patrimoine naturel est riche, toutefois le paysage ne fait pas l'objet d'une valorisation paysagère importante. Or, ce patrimoine peut être un enjeu fort, car le Pays du Doubs Central possède des atouts non négligeables : rivières, paysages de vallée du Doubs, communes sur le premier plateau très boisées, ainsi que les communes en direction de Villersexel, qui bénéficient du paysage d'une petite vallée traversée par l'Ognon. Autant de **diversité sur un petit espace territorial** permet au Pays du Doubs Central de mettre en avant ces atouts pour offrir une image riche du territoire.

L'environnement du territoire est marqué. En effet, le projet de zone en site **Natura 2000** projeté entre Hyèvre-Paroisse et Deluz viendrait enrichir le patrimoine et permettrait une valorisation pédagogique de qualité pour le Pays.

De plus les **Arrêtés préfectoraux de protection de biotope sont nombreux sur les communes** (Cf. *carte de localisation des zones Natura 2000 et la répartition des arrêtés de biotope*) : pour la protection du faucon pèlerin et d'un ensemble de falaises de part et d'autres du Doubs (Cirque de Nans, Fauteuil de Gargantua, Bois de la Côte Envers, Bois du Barbe, saut de Gamache, Source du Cusancin, du Bois des Bannaux à la source de Fonteny, la Roche du Quin et de Châtard.)

Par ailleurs il y a présence sur le territoire **de Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique, ainsi que de zones humides**, qui pourraient faire l'objet d'une sensibilisation pédagogique des habitants locaux et des touristes à l'environnement.

Certains sites majeurs sont protégés au titre du Code de l'environnement comme, les **sites classés** de la vallée du Cusancin et des grottes de Gondenans-Montby, les **sites inscrits** de la Tour de Corcondray, des gorges d'Audeux, de la Place Chamard à

Baume-les-Dames, du Château de Clerval, du Fauteuil de Gargantua, des rochers du Chatars, du canal du moulin à l'Isle-sur-le-Doubs et de la source du Val de Cusance.

Il est à signaler que l'ensemble des cours d'eau est de bonne qualité et même excellente pour la partie du Cusancin, l'Ognon, l'Audeux et la Soye.

Concernant la gestion des eaux, sont à signaler un contrat de rivière pour l'Ognon et des plans de prévention des risques inondation (PPRI) pour les vallées de l'Ognon et du Doubs.

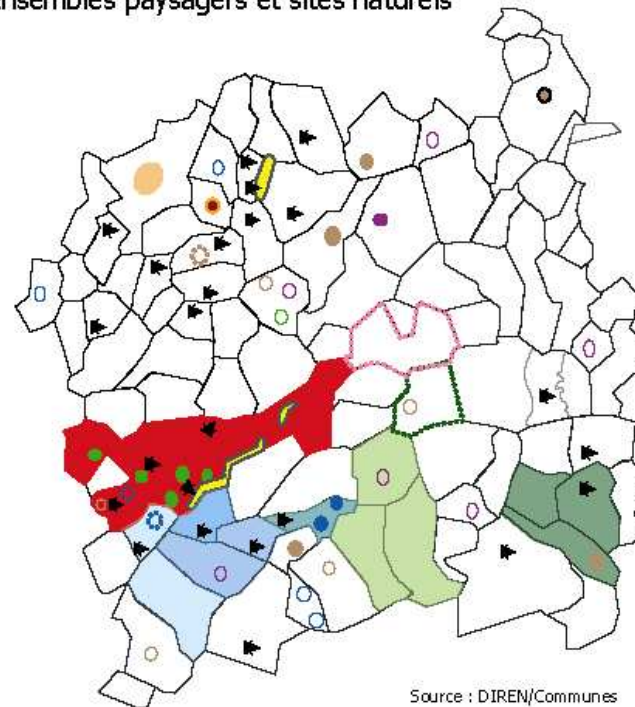
Le secteur se caractérise également par ses **grands ensembles forestiers** représentant diverses variétés d'essences arborescentes (parfois rares et typiques), **en particulier sur les versants des différentes vallées** entrecoupés par des roches et des falaises calcaires. Les acteurs locaux portent un intérêt particulier à leur histoire et à la découverte de leur environnement.

On signale donc dans l'étude que le secteur dispose d'un fort potentiel environnemental, notamment au point de vue des paysages et des sites naturels, cependant on remarque que de nombreux sites et ensembles paysagers sont protégés ou en phase de le devenir. **La préservation du cadre naturel est un atout majeur du territoire, qui contribue fortement à l'augmentation de la qualité de vie et à l'identité d'un territoire.** Ainsi, contraintes et protections peuvent si elles s'accompagnent de valorisation, devenir des enjeux pour le développement touristique.

Figure n°23 : Carte de localisation des zones Natura 2000 et la répartition des sites majeurs protégés.

POTENTIEL NATUREL DU DOUBS CENTRAL :

Ensembles paysagers et sites naturels



Source : DIREN/Communes

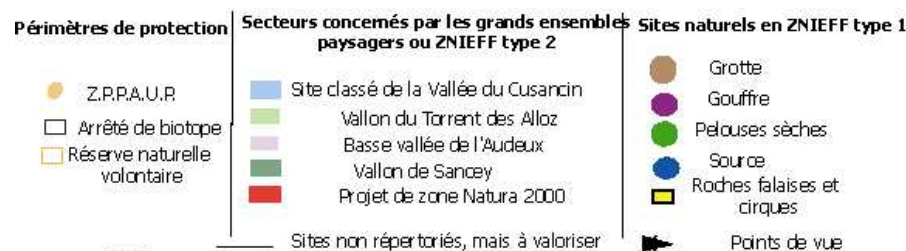


Figure n°24 : Points forts et points faibles du tourisme culturel du Pays du Doubs Central.

Points forts	Points faibles
<ul style="list-style-type: none"> • Importance de l'offre muséographique. 	<ul style="list-style-type: none"> • Patrimoine lourd à préserver : état préoccupant de l'ancienne usine Ropp.
<ul style="list-style-type: none"> • Associations culturelles volontaires et dynamiques : fréquemment partenaire des actions mises en place par les municipalités. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de communication vers le public touristique sur les lieux patrimoniaux. • Incohérence territoriale et fonctionnelle de l'information et de la promotion touristique.
<ul style="list-style-type: none"> • Beaucoup d'actions tournées vers la population baumoise : vendredi Baumoise, bateau à vapeur... 	<ul style="list-style-type: none"> • Communes ne fonctionnant pas en partenariat autour du label « Cité comtoise de caractère ».
<ul style="list-style-type: none"> • Programmation de qualité : conférences spécialisées et exposition d'art de qualité sur la ville de Baume-les-Dames. 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de fréquentation des musées.
<ul style="list-style-type: none"> • Patrimoine naturel protégé important. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de valorisation faite des sites naturels : accueil pédagogique, valorisation paysagère.
<ul style="list-style-type: none"> • Manifestations importantes : foire fouille de Rougemont, écoutez voir Belvoir... 	<p>...</p>

VII. Tableau synthétique des points forts et faibles du Pays en matière touristique.

Catégories	Points forts	Points faibles	Pistes d'amélioration
L'hébergement			
Les campings	<ul style="list-style-type: none"> • Forte fréquentation des campings de la vallée de l'Ognon 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse de fréquentation des campings de la vallée du Doubs et du Cusancin. 	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation des campings de la vallée du Doubs et du Cusancin, par l'amélioration du cadre paysager offert aux campeurs. • Organiser et valoriser le potentiel touristique de la vallée de l'Ognon.
Les hôtels	<ul style="list-style-type: none"> • Prestations de qualité souvent à étoiles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Concentration de l'offre d'hôtellerie sur la Communauté de Communes du pays baumois. • Fréquentation en baisse 	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager la reprise d'établissements hôteliers dans les secteurs touristiques dynamiques. • Diversifier l'offre hôtelière et augmenter la gamme en qualité.
Les gîtes ruraux, chambres d'hôtes et autres	<ul style="list-style-type: none"> • Développement rapide de ce type d'hébergements (effet de mode) • Forte fréquentation 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de structuration ni de diversification de l'offre 	<ul style="list-style-type: none"> • Encourager le développement de ces structures d'accueil.

Catégories	Points forts	Points faibles	Pistes d'amélioration
Le tourisme de plein air « vert »			
Les circuits de randonnées	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre important de sentiers de randonnée. • Sentiers portés par un tissu associatif dynamique. • Cadre naturel et patrimoine important à valoriser sur les parcours. • Présence d'équipements sur les parcours de randonnées : tables d'orientations... 	<ul style="list-style-type: none"> • Fermeture paysagère des sentiers de randonnée. • Pas de produit d'appel dans ce domaine. • Manque de sentiers ludiques et attractifs (pas de thématique aux parcours en place) • Communication peu performante 	<ul style="list-style-type: none"> • Restructurer les circuits de randonnées pour mailler l'ensemble de l'espace Pays. • Proposer des circuits à thématiques porteuses. • Créer une signalétique commune sur les circuits. • Créer une publication commune aux circuits.
Les activités sportives	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'activités sportives renommées : escalades, club de football et de rugby. • Tissu associatif dynamique proposant diverses activités sportives. • Secteur du Pays de Rougemont fortement dynamique sur les activités sportives porteuses (escalade, tir à l'arc, accro branche...) • Présence d'activités sportives haut de gamme : Centre équestre de la Montnoirotte, golf de Bournel... 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de partenariat entre les communes du Pays du Doubs Central. • Pas d'activités en direction des touristes de passage sur les ¾ du territoire du Pays du Doubs Central. • Pratiques sportives généralement non professionnalisées • Pas d'adéquation entre l'offre et la demande des résidents locaux. • Nombre d'équipements touristiques faibles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les sites sportifs existants en y apportant un encadrement. • Développer les partenariats avec le secteur associatif afin de créer une offre en direction des touristes. • Création d'animation autour du sport pour dynamiser la vie locale : (fête du sport, etc...) • Favoriser les échanges et la structuration des associations sportives des différentes communautés de communes du Pays. • Favoriser l'installation d'activités sportives, liées au tourisme « vert » sur les territoires, qui en émettent le souhait.

Catégories	Points forts	Points faibles	Pistes d'amélioration
Le tourisme de plein air « bleu »			
Les activités sportives nautiques	<ul style="list-style-type: none"> • L'offre en activités nautiques sur la vallée de l'Ognon est diversifiée et de qualité. • Une demande importante pour les activités sportives nautiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités nautiques sur la vallée du Doubs sont quasi-inexistantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les échanges de compétences et d'équipements entre les différents sites touristiques. • Diversifier les offres d'activités sportives selon les localités. • Valoriser les activités sportives nautiques sur le Doubs, afin de diversifier l'offre des activités sportives liées au tourisme fluvial et local.
Le tourisme fluvial	<ul style="list-style-type: none"> • Projet fluvial en synergie avec le projet de véloroute « Nantes-Budapest ». • Aménagements importants sur le Pays du Doubs Central tels que les haltes fluviales. • Potentiel paysager et culturel important sur la vallée du Doubs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Capacité d'accueil actuelle faible sur le Pays du Doubs Central. • Incertitude sur le développement de la fréquentation. • Manque d'offre (activités culturelles, sportives) en destination des touristes fluviaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les différents projets autour de la véloroute, du tourisme fluvial pour les secteurs de la vallée du Doubs.
Les activités de loisirs « bleu »	<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'une piscine municipale à Baume-les-Dames. • Points de baignade importants sur la vallée de l'Ognon. 	<ul style="list-style-type: none"> • Activités de loisirs d'eau limitée sur la vallée du Doubs. • Peu d'accueil pédagogique autour des activités de l'eau : guide de pêche... • Baisse de la qualité piscicole des rivières. 	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la sensibilisation à l'activité de pêche sur les cours d'eau pour une population locale, mais aussi étrangère. • Valoriser et diversifier le potentiel touristique de la vallée de l'Ognon.

Catégories	Points forts	Points faibles	Pistes d'amélioration
Le tourisme culturel			
<p style="text-align: center;">Patrimoine Culture</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Importance de l'offre muséographique. • Associations culturelles volontaires et dynamiques : fréquemment partenaires des actions mises en place par les municipalités. • Beaucoup d'actions tournées vers la population baumoise : vendredi Baumoise, bateau à vapeur... • Programmation de qualité : conférences spécialisées et exposition d'art de qualité sur la ville de Baume-les-Dames. • Manifestations importantes : grande fouille de Rougemont. • Patrimoine naturel protégé important. 	<ul style="list-style-type: none"> • Patrimoine lourd à préserver tel que l'ancienne usine Ropp. • Manque de communication vers le public touristique pour les lieux patrimoniaux. • Communes ne fonctionnant pas en partenariat autour du label « Cité comtoise de caractère ». • Baisse de fréquentation des musées. • Pas de valorisation faite des sites naturels : accueil pédagogique, valorisation paysagère de sites... • Incohérence territoriale et fonctionnelle de l'information et la promotion touristique 	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter les pôles d'attractions touristiques. • Valoriser par des sentiers de randonnées le patrimoine bâti. • Définir une politique culturelle à l'échelle du Pays du Doubs Central. • Mettre en cohérence les différentes manifestations culturelles entre elles. • Définir une programmation à l'échelle Pays. • Augmenter la qualité des prestations offertes au public. • Organiser l'information et la promotion touristique.

VIII. les projets recensés sur le territoire, au regard du développement touristique.

A la lecture du graphique ci-contre et du tableau (ci-après), on note qu'un certain nombre de projets « semblent prévoir » de se raccrocher à d'autres thématiques, notamment celles portant sur le développement du tourisme vert.

Cela traduit la sensibilité des acteurs locaux à valoriser leur patrimoine au sens large, à le faire partager et peut-être une meilleure appropriation de la notion de développement à une échelle supra communale.

Cependant, une bonne partie des projets, tels que ceux relevant du tourisme vert et de l'hébergement, ne semble **pas prévoir de partenariat avec d'autres acteurs. De plus, la perspective d'une mise en réseau reste tout à fait exceptionnelle.**

Si le nombre de projets monte en puissance, ceux-ci restent malgré tout relativement « individuels ». Cependant, ils contribuent très largement à **l'amélioration du cadre de vie** et cet effet est important à noter, dans la mesure où les projets touristiques doivent, de manière logique en territoire rural, **profiter d'abord aux habitants.**

Figure n°25 : graphique, les projets et le développement touristique local

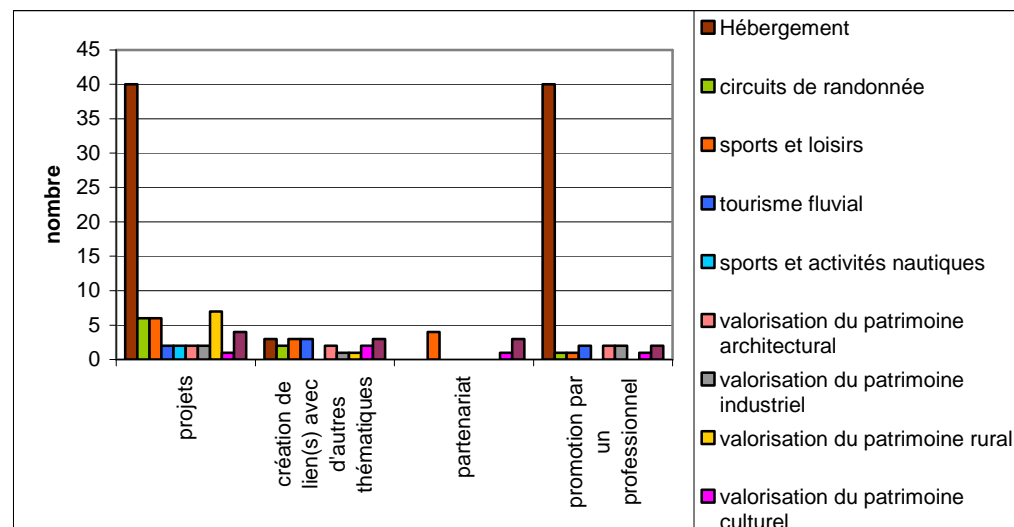


Figure n°26 : Tableau des projets recensés au regard du développement touristique local.

Thématiques	Intitulé des projets recensés	Création de liens avec d'autres thématiques	Mise en réseau	Partenariat	Promotion	Les effets directs sur d'autres thématiques
HEBERGEMENT	<p>Gîtes ruraux : environ 35, sur le Pays Chambres d'hôtes : 2, dont 1 réalisé en 2003</p> <p>Gîtes de groupe : 1 ou 2, dont 1 à Baume les Dames</p> <p>Camping, habitations légères de loisirs, Baume les Dames</p>	<p>Véloroute, boucles cyclables patrimoine, culture</p> <p>Escalade, activités nautiques, randonnées, véloroute et boucles</p>			<p>Gîtes de France, Accueil Paysan, Bienvenue à la Ferme</p>	<p>Réhabilitation, restauration du patrimoine bâti. Valorisation du patrimoine, en accompagnement des projets d'aménagements de villages</p>
TOURISME VERT	<p>Circuits de randonnée :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valorisation du sentier minier et charbonnier, autour de la forge de Montagney, - sentier et patrimoine rural et culturel, améliorer le balisage, jeux de panneaux Rougemont, - valorisation d'un point de vue, Servin, - création de 160 km de sentiers de randonnée, Communauté de Communes des Isles du Doubs, réalisé en 2002, - mise en valeur de circuits pédestres et de points de vue dans la forêt de hêtres, Communauté de Communes du Vallon de Sancey, - amélioration et aménagement de pistes VTT et mise en place d'une signalétique, Anteuil <p>Sports et loisirs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - création d'un parc de loisirs à caractère familial, Accolans, - développement de la ferme équestre à Crosey Le Petit et du centre équestre à Baume les Dames, - schéma directeur des liaisons douces, Baume les Dames - ferme pédagogique, Mésandans, - valorisation de la vallée de l'Ognon - espace de loisirs, Baume les Dames. - Véloroute 	<p>Le patrimoine architectural et industriel</p> <p>Le patrimoine</p> <p>La véloroute</p> <p>Le patrimoine, les circuits de randonnée</p> <p>La véloroute, le patrimoine local</p>		<p>Office de Tourisme de Rougemont</p> <p>Musée des Pipes Ropp Ecoles</p> <p>Professionnels du sport</p>	<p>Guide du site d'escalade de Baume les Dames</p>	<p>Création d'emploi</p>

**A
M
E
L
I
O
R
A
T
I
O
N

D
U

C
A
D
R
E

D
E

V
I
E**

Thématiques	Intitulé des projets recensés	Création de liens avec d'autres thématiques	Mise en réseau	Partenariat	Promotion	Les effets directs sur d'autres thématiques
TOURISME BLEU	<p>Tourisme fluvial :</p> <ul style="list-style-type: none"> - création d'une halte fluviale, L'Isle sur le Doubs, terminée en 2003, - création d'une halte fluviale, Baume les Dames <p>sports et activités nautiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - restructuration, développement des activités de la vallée de l'Ognon, - création d'un guide de pêche, Crosey le Petit 	circuits de randonnée		Loueur de bateaux Acteurs locaux	A définir	Difficiles à appréhender
TOURISME ET PATRIMOINE	<p>Programmations culturelles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suite à la réhabilitation de l'abbaye de Baume les Dames - suite à la restauration des orgues du Doubs Central, - concerts, par quelques associations du Pays, - Journée du patrimoine, Baume les Dames <p>Valorisation du patrimoine architectural :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réhabilitation de l'abbaye de Baume les Dames, - réhabilitation du prieuré de Lanthenans <p>Valorisation du patrimoine industriel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - création d'un sentier de la mémoire ouvrière, L'Isle sur le Doubs, réalisé. - équipement du musée des Pipes Ropp, Baume les Dames <p>valorisation du patrimoine rural :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aires de pique-nique, restauration d'éléments tels que des fontaines, Cubrial, Anteuil, Saint Georges Armont, Montivernage, Vaudrivillers, Chazot <p>Valorisation du patrimoine culturel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - restauration des orgues par l'association Val'Orgues, sur l'ensemble du Pays 	<p>Tourisme fluvial</p> <p>Culture</p> <p>Circuits de randonnée, véloroute Tourisme culturel</p> <p>Site naturel de la Gravière de Cour</p> <p>randonnées</p> <p>Tourisme culturel</p>			Partenariat d'associations	<p>A</p> <p>M</p> <p>E</p> <p>L</p> <p>I</p> <p>O</p> <p>R</p> <p>A</p> <p>T</p> <p>I</p> <p>O</p> <p>N</p> <p>D</p> <p>U</p> <p>C</p> <p>A</p> <p>D</p> <p>R</p> <p>E</p> <p>V</p> <p>I</p> <p>E</p>

IX. Les enjeux du Pays du Doubs Central partagés avec ses territoires voisins.

A la lecture du graphique ci-contre et des tableaux ci-dessous, nous constatons qu'un certain nombre de thématiques, telles que les hébergements, le tourisme vert, l'information et la promotion touristique sont largement partagés par les territoires, y compris les agglomérations.

Concernant les territoires ruraux, la problématique commune est celle de la structuration de l'offre touristique.

En effet, en milieu rural les acteurs ont moins l'habitude de travailler ensemble qu'en zones urbaines, lesquelles sont dotées depuis un certain nombre d'années, d'outils de structuration du tourisme.

Ainsi, cette problématique pourrait être travaillée en **partenariat** avec les territoires ruraux alentours pour partager les objectifs, les méthodes et les expériences.

Figure n°27 : les enjeux partagés

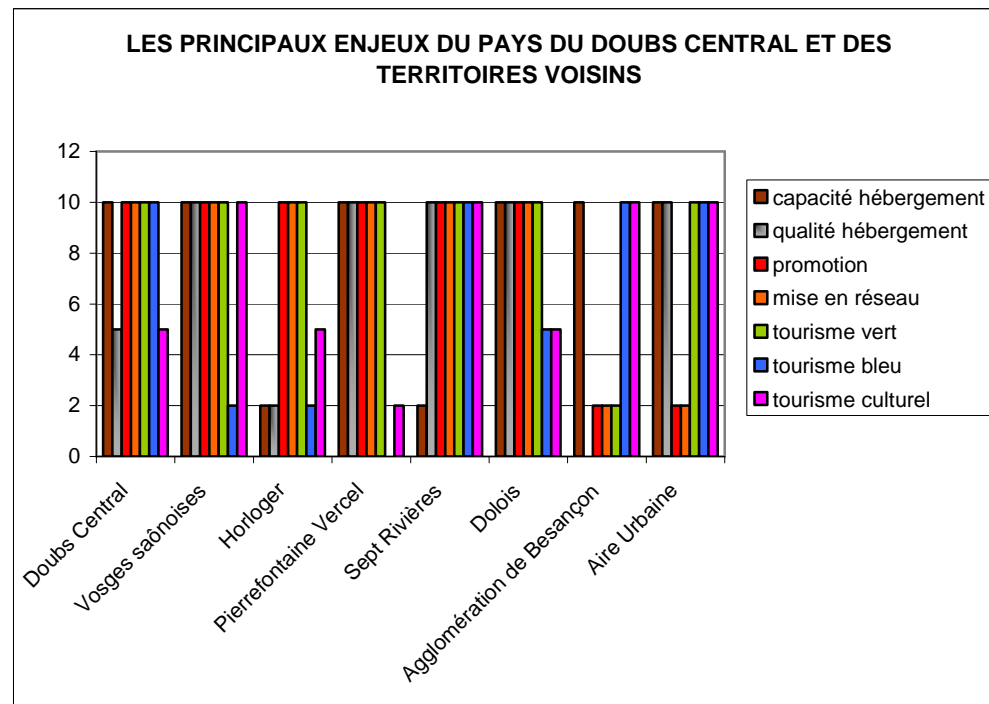


Figure n°28 : Tableau synthétique des enjeux partagés.

THEMATIQUE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	ENJEUX
PAYS DU DOUBS CENTRAL			
Hébergement	Qualité	Fréquentation en baisse, pas de structuration et capacité très insuffisante	Conforter l'existant, structurer l'offre d'hébergement
Tourisme vert	Nombreux circuits de randonnée Sports de plein air et loisirs portés par un réseau associatif dynamique, future véloroute	Pas de cohérence à l'échelle Pays et pas de thématique Les activités plein air ignorent les touristes	Structurer la communication et créer des thématiques porteuses Mettre en place un partenariat associatif, une animation et des activités tournées vers les touristes et les habitants. Développer des produits autour de la véloroute et des boucles cyclables. Valoriser les activités dans la vallée du Doubs, créer des liens entre les sites.
Tourisme bleu	Demande importante en sports nautiques, site dynamique de la vallée de l'Ognon Tourisme fluvial bénéficiant d'un cadre exceptionnel, future véloroute	Activités faiblement présentes dans la vallée du Doubs Activité pêche très restreinte Tourisme fluvial quasi-inexistant	Articuler les vallées avec la véloroute et les boucles cyclables. combinaison le tourisme avec les services et loisirs de proximité, démocratiser le tourisme fluvial.
Tourisme culturel	Une offre riche et diversifiée, portée par un réseau associatif dynamique	Valorisation insuffisante, manque de communication, absence de partenariat	Conforter les pôles d'attraction, structurer l'offre culturelle sur le Pays

THEMATIQUE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	ENJEUX
PAYS DES VOSGES SAONOISES			
Hébergement		Insuffisant en qualité et quantité	Adapter l'offre d'hébergement
Tourisme vert	Site naturel des mille Etangs, cadre naturel riche et de qualité, des produits touristiques Des circuits thématiques de randonnée	Absence de partenariat Cyclotourisme peu développé	Conforter et développer les sites, créer des synergies
Tourisme bleu	Dynamisme de la Vallée de l'Ognon	Absence de passerelle d'un lieu à l'autre, atouts sous exploités	A restructurer et à moderniser
Tourisme culturel	Tourisme fluvial en cours de développement /aménagement 3 thématiques fortes : patrimoine religieux, industriel et technique, rural		Jouer sur la complémentarité

THEMATIQUE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	ENJEUX
PAYS HORLOGER			
Hébergement	Satisfaisant		A conforter
Tourisme vert	Cadre naturel riche et de qualité (vallée et saut du Doubs)	Manque de structuration	Coordonner l'offre, en respect du patrimoine naturel, programmer une offre à l'échelle Pays, valoriser l'image identitaire, assurer un développement équilibré, fédérer et professionnaliser les acteurs du tourisme, accompagner la modernisation et l'amélioration des équipements touristiques.
Tourisme bleu	Activité pêche, saut du Doubs	Non valorisée	
Tourisme culturel	Richesse du patrimoine local		
PAYS DE PIERREFONTAINE VERCEL			
Hébergement		Qualité et capacité Insuffisantes	A améliorer
Tourisme vert	Cadre naturel riche et de qualité	Absence de communication et de balisage des circuits de randonnée, activités de plein air insuffisamment diversifiées	Mettre en place une communication permanente, diversifier les activités Structurer les activités, créer une identité, développer la promotion (Maison de Pays)
Tourisme bleu	Patrimoine rural, grotte de la Glacière, gouffre de Poudrey		
Tourisme culturel			

THEMATIQUE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	ENJEUX
PAYS DES SEPT RIVIERES			
<p>Hébergement</p> <p>Tourisme vert</p> <p>Tourisme bleu</p> <p>Tourisme culturel</p>	<p>Cadre naturel riche et de qualité, des sites aménagés (Vallée de l'Ognon, Montbozon, Chemin Vert), des circuits de randonnée</p> <p>Produits du terroir</p>	<p>Faible qualité</p> <p>Vallée de l'Ognon insuffisamment valorisée</p> <p>Le patrimoine architectural reste trop confidentiel</p>	<p>Repositionner l'offre d'hébergements</p> <p>Renforcer l'attractivité par une offre basée sur la diversification et la complémentarité</p> <p>Développer l'offre de circuits, poursuivre les aménagements</p> <p>Renforcer les équipements et les activités</p> <p>Mobiliser les professionnels</p> <p>A mettre en valeur (signalétique, circuits découverte, animations...), mise en réseau de l'accueil touristique</p>

THEMATIQUE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	ENJEUX
AGGLOMERATION DE BESANCON			
Hébergement	Capacité conséquente	Courts séjours, tourisme d'affaires	Développer l'offre
Tourisme vert	Forte attractivité de la boucle du Doubs, aménagements loisirs plein air.	Potentiel encore sous exploité	
Tourisme bleu	Le Doubs et le canal peuvent devenir un des sites majeurs du tourisme fluvial en France.		Développer le tourisme fluvial par l'aménagement d'infrastructures
Tourisme culturel	Citadelle, vieille ville, inscrite au réseau national « ville d'art et d'histoire ».		Elaborer un Plan Lumière Valorisation et reconnaissance du patrimoine archéologique et historique et aménagement d'espaces muséographiques. Mettre en place une politique basée sur un réseau d'ambassadeurs appuyée sur les Bisontins et la Maison de Franche-Comté. Coordonner les actions de communication et d'observation en vue d'une promotion de l'agglomération.

THEMATIQUE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	ENJEUX
AIRE URBAINE			
Hébergement		Tourisme marginal, surtout d'affaires à Montbéliard, insuffisant en T. de Belfort	Développer l'offre de gîtes
Tourisme vert	Entre Vosges et Jura, potentiel réel : nature omniprésente, sentier de randonnée départemental sur T. de Belfort, circuits balisés sur l'Agglomération de Montbéliard		Projet de coulée verte (véloroute) à Montbéliard.
Tourisme bleu	Activités nautiques : Etang de Brognard. Etangs de pêche.		Remise en valeur des cours d'eau, rendre les berges accessibles, projet de coulée bleue à Montbéliard.
Tourisme culturel	Montbéliard : « Ville d'art et d'histoire », atelier du patrimoine. Belfort : patrimoine militaire et architectural, Musée de Mandeuve. Musée Peugeot.		Aménagement de l'Isle de Mont Barre, autour du port.

THEMATIQUE	POINTS FORTS	POINTS FAIBLES	ENJEUX
PAYS DOLOIS			
Hébergement	Succès des campings	Capacité et qualité insuffisantes	A DEFINIR
Tourisme vert	Potentiel de sites remarquables	Patrimoine naturel peu reconnu et peu valorisé	
Tourisme bleu	Notoriété de la pêche Tourisme fluvial : une offre originale, réelle et structurée	Absence de pôle de pêche et de sites de pêche sélectifs, baisse de la qualité des eaux	
Tourisme culturel et urbain	Ville d'art et d'histoire Patrimoine industriel important Tissu culturel riche et varié	Entretien et mise en scène des sites	

Conclusion

Ce diagnostic, partagé avec les acteurs locaux et les partenaires institutionnels a permis d'une part, de dresser un état des lieux précis des forces et faiblesses du Pays du Doubs Central et d'autre part, de dégager des pistes de réflexion.

Ces pistes de réflexion devront être abordées sous un angle transversal, en dégageant un fil conducteur, tel que la problématique de **la structuration de l'offre touristique**.

Cette problématique, commune aux territoires ruraux voisins, devra faire l'objet d'un partenariat avec ces acteurs.

Enfin, la **définition des orientations du développement touristique du Pays devra être fidèle aux attentes des acteurs locaux et des besoins du territoire**. Pour ce faire, un travail de proximité avec les habitants est indispensable, ainsi qu'une analyse de la capacité des collectivités locales à mener les actions de manière durable.

C'est dans cet esprit que la méthode de travail, proposée pour construire un schéma de développement touristique, a donc été élaborée.